



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1925 JEUDI 30 JANVIER 2014

Hydraulique

Le faible taux d'accès à l'eau potable imputé aux mauvaises performances de la SNDE

Le Congo connaît un paradoxe étonnant entre ses abondantes ressources en eau renouvelables, estimées à 1580 m³ par an, et le faible taux d'accès à l'eau potable qui sont respectivement de 10% en milieu rural et de 50% en zone urbaine.

Face à cette disparité, les experts en la matière procèdent, avec l'appui de la Banque mondiale, à un diagnostic de ce secteur afin de renforcer les capacités et les performances globalement limitées de l'opérateur public (la Société nationale de distribution d'eau). Ce diagnostic vise, selon la Banque mondiale, à améliorer l'environnement institutionnel et organisationnel en termes de ressources humaines, matériels et logistiques indispensables dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement du secteur de l'eau. «Les capacités des structures sont limitées du fait de l'insuffisance des ressources humaines et des faibles moyens de fonctionnement mis à leur disposition. Dans ce contexte, elles ne peuvent pas assurer pleinement les tâches qui leur sont dévolues», a indiqué le directeur de cabinet du ministre de l'Énergie et de l'hydraulique, Georges Adzama.

Page 3



En zone urbaine l'accès à l'eau potable est estimé à 10%

POINTE-NOIRE

Les travailleurs de l'hôtel Elais en grève

Les agents de l'hôtel Elais observent un arrêt de travail, depuis le 28 janvier, protestant ainsi contre ce qu'ils qualifient de licenciements abusifs au sein de cet hôtel qui compte parmi les principaux établissements hôteliers de la capitale économique, Pointe-Noire. «À ce jour, près d'une trentaine d'agents ont été licenciés sans raison apparente. Nous nous sommes dits "trop c'est trop, nous ne pouvons pas tolérer cette injustice". Voilà pourquoi nous avons décidé cet arrêt de travail pour dire à la direction que nous ne sommes pas d'accord avec cette façon de faire», a justifié l'un des grévistes.

Page 23

ÉDITORIAL

Union africaine

Page 2

Enseignement général

La délivrance des diplômes pose problème à la DEC

Les élèves candidats aux différents examens d'État, notamment le Baccalauréat, éprouvent d'énormes difficultés pour se faire délivrer le diplôme de Brevet

d'études du premier cycle (BEPC) par la direction des examens et concours (DEC).

À une semaine de la clôture des dossiers, les candidats qui ont pris

d'assaut cette direction qui explore le fait que les élèves s'y prennent avec retard.

Interrogé, le directeur de cette administration, Jean-Pierre Mbenga, a indiqué qu'en dépit de la délivrance des diplômes, sa structure reçoit également les dossiers des candidats libres tant au Bac qu'au BEPC, pour inscription, précisant que la faute incombe en partie aux chefs d'établissements qui devraient déclarer collectivement ces diplômes comme décidé depuis quelque temps par le ministère de l'Enseignement général.

Page 7



Les attroupements deviennent monnaie courante à la DEC

INFRASTRUCTURES

La Troisième sortie nord de Brazzaville bientôt en chantier

Programmée pour fluidifier la circulation vers Kintélé et la partie nord du pays, la troisième sortie de la capitale prévoit des ouvrages ultramodernes. Il est notamment envisagé la construction d'une route de plus de 7 kilomètres longeant les berges du fleuve Congo, ainsi que deux échangeurs dont l'un reliant la nouvelle route aux avenues des Trois-Martyrs et Marien-Ngouabi et l'autre, raccordant la même route à la deuxième sortie nord.

Le ministère en charge des Grands travaux, maître d'ouvrage délégué de ce chantier, a reçu des offres de cinq entreprises candidates à l'exécution des travaux dont le démarrage est imminent.

Page 2

ÉDITORIAL

Union africaine

Il n'est pas certain que les Africains aient pris à ce jour la pleine mesure de l'attention que leur prêtent désormais les grandes puissances et en tirent la conclusion que le temps est venu de taper du poing sur la table afin d'obtenir au sein des instances de la gouvernance mondiale la place qui leur revient. Mais si tel est le cas, leurs dirigeants, réunis à Addis-Abeba pour un nouveau sommet de l'Union africaine, feraient bien de s'entendre sur l'essentiel, de faire taire leurs querelles diffuses, d'exiger et non plus quémander les sièges permanents que justifie le poids humain, économique et culturel du continent. Ils peuvent, en effet, s'ils le veulent vraiment, redistribuer à leur profit les pièces sur l'échiquier mondial.

Pour toutes sortes de raison qu'il serait fastidieux d'énoncer ici, la communauté internationale en général et les grandes puissances en particulier savent qu'elles doivent désormais compter avec ce continent en pleine émergence où vivra le tiers des humains à échéance d'un siècle. Continuer à fermer les yeux sur cette réalité incontournable serait prendre le risque de saper les fondements même de l'Organisation des Nations unies en provoquant une révolte globale des peuples dont l'exploitation éhontée pendant plusieurs siècles a fondé la richesse des puissances occidentales.

Ce que ne comprennent apparemment pas les dirigeants africains c'est qu'ils peuvent aujourd'hui compter sur des nations comme la Chine, l'Inde, le Brésil qui, hier, ne pesaient guère sur l'évolution du monde, mais qui, aujourd'hui, sont en mesure d'aider à l'indispensable rééquilibrage de la gouvernance mondiale. Sans oublier, bien sûr, la Russie qui, ayant remis de l'ordre dans ses propres affaires, revient à bride abattue sur le devant de la scène internationale, ni même l'Europe qui commence à comprendre, elle aussi, que le développement durable de l'Afrique ne peut avoir que des effets positifs sur sa propre évolution.

Le présent sommet de l'Union africaine offre une magnifique occasion aux nations africaines de s'affirmer dans un monde en pleine évolution où les rapports de force changent de façon radicale. Il doit être observé à la loupe afin de discerner si ce que nous écrivons ici est compris par les chefs d'État ou de gouvernement présents à Addis-Abeba.

Les Dépêches de Brazzaville

POLITIQUE FORESTIÈRE

Les experts étudient le document d'orientation

Les défis qu'impose le monde aujourd'hui obligent les États à formuler une nouvelle politique du secteur forestier national. Le document d'orientation y relatif est actuellement en examen.

Le processus d'élaboration du cadre de politique forestière, six mois après son lancement, est en marche. Connu sous le nom de projet d'«Appui à la formulation de la politique forestière nationale», il a tenu son comité de pilotage pour ce travail d'examen. En effet, au cours des dernières années, l'humanité a assisté à l'émergence de nouvelles demandes de changement suscitées par les préoccupations liées aux changements climatiques, à l'application des lois, à la conservation de la biodiversité, à la production des énergies renouvelables, à l'intégration de la foresterie au développement local, à l'évolution des techniques et du

dialogue international sur les forêts, etc. Il était donc opportun de formuler une nouvelle politique forestière et d'initier la révision des différents instruments utilisés pour sa mise en œuvre.

Depuis 2012, la République du Congo s'engage dans un exercice de planification nationale (DSRP2) pour amorcer l'émergence de son économie d'ici à 2025. Il apparaît aussi tout indiqué pour le secteur forestier de définir explicitement une politique forestière nationale durant cette période. Le Congo se doit alors de développer une approche qui s'inscrit dans la durée et qui prend en compte les acquis de la gestion antérieure.

Les éléments de cette gestion nouvelle doivent viser la promotion de l'économie forestière dite verte au regard des effets dus aux changements climatiques qui préoccupent la communauté internationale. Le

document d'orientation doit être en harmonie avec le Plan de convergence de la Commission des forêts d'Afrique centrale et les conventions internationales ratifiées par le Congo.

Les Objectifs du millénaire pour le développement figurent parmi les directives les plus importantes pour le développement durable et la coopération au développement. La République du Congo et les partenaires au développement ainsi que la société civile doivent assurer une relation réciproque entre la gestion durable des forêts et la réduction de la pauvreté.

Notons que ce comité de pilotage s'est tenu en présence du directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Michel Élénga, et le représentant de la FAO, Dieu-donné Koguyagda.

Nancy-France Loutoumba

TROISIÈME SORTIE NORD DE BRAZZAVILLE

Cinq sociétés candidates à la construction des infrastructures

Dans le cadre de la réalisation des ouvrages destinés à désengorger la capitale, cinq sociétés ont soumis, le 28 janvier au ministère de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale des Grands Travaux (MATDGGT), à l'offre.

Ces travaux, qui sont séparés en deux lots, porteront, pour le premier, sur la construction d'un premier échangeur avec un passage supérieur de type PS1 permettant les échanges entre les avenues des Trois-Martyrs, Marien-Ngouabi et la troisième sor-

tie nord de Brazzaville. Le deuxième échangeur sera érigé au niveau du ruisseau Kélékélé afin de relier la deuxième sortie nord existante à cette troisième envisagée.

Outre cela, il est prévu le réaménagement de l'avenue des Trois-Martyrs sur 660 mètres, entre l'école primaire Fleuve-Congo et le carrefour Kéba na virage. Ce projet implique le renforcement de la deuxième sortie par la rue Tchitondi (900 mètres) pour permettre des échanges à l'intérieur des quartiers grâce à la réalisation de contre-allées dans cer-

tains rues telles que Loutété, Souanké et Épéna.

Le deuxième lot, par contre, concerne la construction d'un ouvrage d'art de sept kilomètres dans le lit majeur du fleuve Congo et d'un giratoire avec un rayon extérieur de 56 mètres à l'extrémité de la troisième sortie nord. Parmi les entreprises candidates, on a noté CSCEC, CRBC, Colas, Andrad Gutierrez et SGC-Congo qui ont soumis pour des montants allant de 31 à 226 milliards FCFA. Les délais d'exécution des travaux vont de 16 à 36 mois.

Jean-Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint : Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo
Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

EAU

Les acteurs font l'autopsie du secteur

Organisé par le ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, en partenariat avec la Banque mondiale, l'atelier ouvert le 29 janvier, et qui se poursuivra jusqu'au 31 janvier, à Kintélé dans la périphérie nord de Brazzaville, réunit des experts autour du thème: «Le diagnostic institutionnel et organisationnel de l'eau au Congo»

Les experts échangent en vue de renforcer la capacité des différentes structures qui œuvrent dans le secteur de l'eau, en milieu urbain et rural. «Les capacités des structures sont globalement limitées du fait de l'insuffisance des ressources humaines et des faibles moyens de fonctionnement mis à leur disposition. Dans ce contexte, elles ne peuvent pas assurer pleinement les tâches qui leur sont dévolues», a déclaré le directeur de cabinet du ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Georges Adzama, s'exprimant au nom du ministre.

«L'amélioration du plan institutionnel et organisationnel des ressources humaines, matérielles et logistiques,



Le directeur de cabinet du ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Georges Adzama (au centre), préside la cérémonie d'ouverture de l'atelier

constitue le socle indispensable à la mise en œuvre d'un cadre stratégique cohérent au développement», a indiqué l'ingénieur principal chargé du projet Électricité, eau et déve-

loppement urbain de la BM, Mahime Diop, au nom de la représentante de cette institution au Congo.

Il a, par ailleurs, assuré d'accompagner le Congo dans ce

travail. «Nous avons la plaisir d'accompagner les acteurs du secteur dans cet exercice qui a le mérite de préciser à chacune des parties prenantes sa contribution au dé-

veloppement du secteur et les moyens d'y parvenir», a poursuivi Mahime Diop. Ces chantiers de réformes qui s'inscrivent dans le processus de modernisation du service public, seraient incomplets si une attention particulière n'était pas accordée aux structures spécialisées dans l'adduction d'eau potable, ainsi qu'à la gestion intégrée des ressources en eau et l'assainissement.

Rappelons que le Congo dispose d'abondantes ressources en eau renouvelables, estimées à 1.580 milliards de m³ par an, soit une disponibilité annuelle de 440.000 m³ d'eau par habitant. Malgré cet atout naturel, le niveau de couverture reste faible sur l'ensemble du territoire national.

Ce paradoxe serait lié notamment à l'absence d'une stratégie sous-sectorielle ainsi qu'aux faiblesses liées à l'investissement et aux performances de l'opérateur public. Les critères de compétence et de durée de mandat des institutions ainsi que leur opérationnalisation, sont également à revoir.

Lopelle Mboussa Gassia

TALANGAI

Les jeunes du quartier 66 découvrent l'importance des NTIC

C'est pour réduire la fracture numérique que les membres du cabinet du député Sylvestre Ossiala se sont lancés dans une campagne de sensibilisation des jeunes aux NTIC. Le dernier échange en date a eu lieu le mardi 28 janvier dans la rue Djilé. Au menu : les avantages des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour le développement du pays.

Pendant trois heures, les conférenciers ont expliqué aux jeunes ayant répondu présents à l'invitation le rôle et la place qu'occupe actuellement la tablette numérique dans l'éducation scolaire des enfants. «Notre député a inscrit ce programme de formation dans son agenda de 2014 parce qu'il est convaincu du caractère stratégique des NTIC. C'est donc à dessein qu'il a choisi de mettre les NTIC au service de l'éducation des jeunes de sa circonscription électorale», a signifié le chef de la délégation, Rufin Ndinga, également conseiller à la formation du député Sylvestre Ossiala.

Le projet permettra, selon les membres du cabinet, de promouvoir une éducation de qualité, tant souhaité par le gouvernement et l'Unesco. Insistant sur les atouts que présente la tablette numérique, le conseiller à la formation a précisé que cet outil, qu'il qualifie d'essentiel pour la réalisation du projet du gouvernement, notamment dans son volet modernisation et industrialisation, était indispensable au plan de l'introduction des NTIC dans l'enseignement supérieur ainsi que dans les cycles primaires et secondaires. Cela se justifie dans la circulaire n° 436 du 18 septembre 2009 qui prévoit une éducation de qualité pour tous en ayant pour pivot les NTIC.

Pour Rufin Ndinga, la tablette numérique est certes un terminal portable classé à l'interface de l'ordinateur portable et du téléphone cellulaire, mais elle est aussi l'outil des NTIC le plus démocratique. Car cet outil est le plus aisé à utiliser pour l'apprentissage.

Rock Ngassakys

TÉLÉPHONIE MOBILE

Huawei injecte 500 millions FCFA pour le marketing de ses produits

Cette subvention permettra de répondre aux besoins du marché, avec notamment le lancement de nouveaux produits par le biais de ses partenaires. Le montant de cet investissement a été dévoilé, le 29 janvier à Brazzaville, par le représentant de cette société chinoise, Paul Zeng Zhiwei, lors de la cérémonie de lancement du Smartphone «Huawei Ascend W1» ou «Huawei 4 Africa».

Ce téléphone intelligent est doté d'un système d'exploitation Microsoft. Vendu à 119.000 FCFA, il est livré avec une carte SIM + une carte data d'une valeur de 30.000 FCFA, soit 5 GB valable pour trois mois. Développé par la société Huawei, ce Smartphone sera commercialisé par Airtel Congo. Avec une silhouette mince, ce téléphone mobile possède un appareil photo de 5MP avec une caméra frontale de 0,3 Mpx, un processeur double cœur de 1,2 GHz et un écran LCD de 4,0 pouces à 16 millions de couleurs. «Notre vision au Congo est de fournir des Smartphones de qualité avec une technologie de pointe à un prix abordable. Grâce aux Smartphones Huawei, le peuple congolais peut bénéficier de la commodité de la voix et de la data. La particularité du Smartphone



Le représentant de la société chinoise Huawei, Paul Zeng Zhiwei.

Ascend W1 est, qu'en combinant avec le Windows 8, son autonomie atteint 19 jours en mode veille et 10 heures et demie de conversation. Le plus étonnant est que même si vous recevez une alerte d'un niveau bas de la batterie, avec notre solution d'économie d'énergie, vous pouvez avoir 18 heures de plus pour la réserve et environ 30 minutes de conversation», a déclaré Paul Zeng Zhiwei.

Installée officiellement au Congo depuis 2007, cette société chinoise travaille avec Airtel sur plusieurs projets dont la fourniture des terminaux 3G. Notons que Huawei est une société privée fondée en 1987. Elle est active dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Josiane Mambou Loukoula

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, PORTEFEUILLE
PUBLIC ET DE L'INTEGRATION (MEFPPPI)
CABINET
COMITE DE GESTION DES FONDS PPTTE (CGFPPTTE)
PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)
Financement Budget de l'Etat – Fonds PPTTE
BP : 2074-Brazzaville, Tél : (+242) 841 34 36 ; E-mail : projet_purac@yahoo.fr;
Site du MEFPPPI : www.mfbppp.cg.org

Appel d'Offres National N°017 T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTTE/PURAC-UCEP-SPM/14.

«Travaux de construction d'un (01) logement de trois pièces jumelées à l'inspection primaire de Nzambi, district de Nzambi, département du Kouilou».

Date : 20 janvier 2014

1. Le Gouvernement de la République du CONGO a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2014, un financement sur Fonds PPTTE les travaux de construction des infrastructures scolaires et sociales sur le territoire de la République du Congo. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'exécution des travaux de construction d'un (01) logement de trois pièces jumelées à l'inspection primaire de Nzambi, le district de Nzambi, département du Kouilou au profit du du Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

2. Le Gouvernement de la République du CONGO par l'entremise du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI) a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) pour la mise en œuvre desdits travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.

Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut – être consulté pendant les heures ouvrables de 9 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs FCFA auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque au PURAC.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre

(4) copies, et être déposées contre récépissé au Secrétariat de l'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) au PURAC au plus tard le vendredi 28 février 2014 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 017T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTTE/PURAC-UCEP-SPM/14 à l'adresse ci-après :

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)
SECTION PASSATION DES MARCHES

Bâtiment du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI), 4ème étage ;

BP : 2074, Tél : 841 34 36 ;

E-mail : projet_purac@yahoo.fr

Ville : Brazzaville, Pays: République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de cinq millions (5 000 000) FCFA délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de conférence du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le vendredi 28 février 2014 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

NB : Les entreprises adjudicataires de deux (02) marchés et plus concernant les travaux de construction des logements, bâtiments et CSI dans les départements du Congo ne sont autorisées à soumissionner.

Le Directeur de Cabinet par intérim,

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, PORTEFEUILLE
PUBLIC ET DE L'INTEGRATION (MEFPPPI)
CABINET
COMITE DE GESTION DES FONDS PPTTE (CGFPPTTE)
PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)
Financement Budget de l'Etat – Fonds PPTTE
BP : 2074-Brazzaville, Tél : (+242) 841 34 36 ; E-mail : projet_purac@yahoo.fr;
Site du MEFPPPI : www.mfbppp.cg.org

Appel d'Offres National N°018 T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTTE/PURAC-UCEP-SPM/14.

«Travaux de construction d'un (01) logement de trois pièces jumelées à l'inspection primaire de Mindouli, district de Mindouli, département du Pool».

Date : 20 janvier 2014

1. Le Gouvernement de la République du CONGO a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2014, un financement sur Fonds PPTTE les travaux de construction des infrastructures scolaires et sociales sur le territoire de la République du Congo. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'exécution des travaux de construction d'un (01) logement de trois pièces jumelées à l'inspection primaire de Mindouli, district de Mindouli, département du Pool au profit du du Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

2. Le Gouvernement de la République du CONGO par l'entremise du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI) a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) pour la mise en œuvre desdits travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.

Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut – être consulté pendant les heures ouvrables de 9 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs FCFA auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque au PURAC.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre

(4) copies, et être déposées contre récépissé au Secrétariat de l'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) au PURAC au plus tard le vendredi 28 février 2014 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 018T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTTE/PURAC-UCEP-SPM/14 à l'adresse ci-après :

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)
SECTION PASSATION DES MARCHES

Bâtiment du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI), 4ème étage ;

BP : 2074, Tél : 841 34 36 ;

E-mail : projet_purac@yahoo.fr

Ville : Brazzaville, Pays: République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de cinq millions (5 000 000) FCFA délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de conférence du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le vendredi 28 février 2014 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

NB : Les entreprises adjudicataires de deux (02) marchés et plus concernant les travaux de construction des logements, bâtiments et CSI dans les départements du Congo ne sont autorisées à soumissionner.

Le Directeur de Cabinet par intérim,

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ *«La neutralité de l'État ne signifie en rien celle des citoyens ou de l'école à l'égard du phénomène religieux.»*

Yvon Quiniou, philosophe, Humanité, le 24 janvier 2014

□ *«Même si les matières premières jouent encore un rôle important dans l'économie du continent, il est important de constater qu'elles ne constituent pas le ressort unique de la croissance africaine - supérieure à la moyenne mondiale depuis les années 2000.»*

Patrick Dupoux, directeur associé et co-fondateur du bureau du BCG basé à Casablanca, rapport "Winning in Africa", publié dans Jeune Afrique, le 9 janvier 2014.

□ *«La pression sur les universités d'Afrique est grande: en proposant des cours en ligne pour ceux qui ont les moyens de se connecter, une nouvelle forme de colonisation est mise en œuvre, qui vide le pays de ses enseignants-chercheurs et impose son mode de pensée.»*

Marc neveu, professeur en informatique à l'université de Bourgogne, cosecrétaire général du SNESup, entretien dans l'Humanité, le 24 janvier 2014

□ *«Un port qui fonctionne bien, c'est un ou deux points de croissance de plus, directement à travers ses activités, mais aussi grâce à l'effet d'entraînement sur le tissu industriel et entrepreneurial local»*

Philippe Labonne, directeur général de Bolloré Africa Logistics. Colloque "risque pays 2014", organisé le mardi 21 janvier à Paris par la Coface

ÉLECTRICITÉ

Makoua connectée au réseau électrique d'Imboulou

La ville de Makoua est désormais et officiellement raccordée au réseau électrique d'Imboulou depuis le 28 janvier.



Le ministre Jean-Jacques Bouya lance le courant sur la ville. (crédit et photo adiac)

Pour le ministre d'État, Firmin Ayessa, qui a présidé la cérémonie de lancement, *«Le grand pari du président est gagné ici pour la ville de Makoua, mais à la vérité, quand vous regardez bien ce que nous vivons ici depuis quelques années, c'est un grand rêve qui est en train de se concrétiser, transformant progressivement et sûrement ce pays. Makoua, c'est une étape, mais il y en a d'autres»*. Et d'ajouter: *«Avec la connexion de Makoua au réseau d'Imboulou, nous espérons que les petits métiers vont se développer, mais aussi la grande industrie pour laquelle le président plaide tant»*.

Le processus qui conduit à la connexion de cette localité a consisté, en amont, à la construction d'une ligne aérienne de 30 kv de tension, raccordée à partir

d'Owando, sur une distance totale de 71,2 km. Le poste technique lui-même, construit en plein quartier administratif de la ville, est une cellule de 30 et 20 KVA, équipé de deux transformateurs principaux flambant neufs, composés chacun de 2.500 KV, soit au total 5.000 KVA de capacité disponible sur l'ensemble de la ville, contre 1.000 KVA autrefois. *«Avec ces 5.000 KVA de capacité disponible, hormis l'usine de céramique en construction, a indiqué un technicien de la SNE, la capacité actuelle permettra de desservir la ville de Makoua jusqu'en 2050, sans surcharge.»*

Présent à Makoua à cette occasion, le ministre de l'Aménagement du territoire, Jean-Jacques Bouya, a déclaré: *«Pour moi, c'est la connexion des villes qui*

se poursuit, puisqu'en décembre 2012, nous avons connecté les villes d'Owando et de Djambala, et aujourd'hui nous sommes ici, sur instruction du président de la République, pour connecter la ville de Makoua. C'est donc pour moi une satisfaction et une étape de plus.»

Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Henri Ossebi, a, lui aussi, exprimé son satisfecit, de même que les populations de Makoua, qui ont afflué lors de la cérémonie.

Makoua étant déjà connectée, Ewo, dans la Cuvette-Ouest, reste la prochaine localité à raccorder au boulevard énergétique, avant de connecter Ouessou, Sibiti et Mabombo, où les travaux s'exécutent déjà, dans le cadre de la municipalisation accélérée.

Firmin Oyé

LE NUMÉRIQUE ET VOUS

La piraterie

Des tas d'adresses mails piratées ! Vous vous rendez compte que quelqu'un a pris le contrôle de votre compte. On vous signale des courriers reçus par vos contacts que vous n'avez pas envoyés. Votre compte est piraté ! Quelqu'un a volé votre mot de passe et utilise votre compte pour accéder à vos informations personnelles.

Mais comment est-il arrivé à dérober votre mot de passe ? La piraterie informatique utilise plusieurs méthodes pour obtenir le mot de passe d'un compte. Les programmes malveillants qui entrent dans votre système lors de l'installation d'un logiciel depuis Internet sont dangereux. Ils contiennent des logiciels pirates qui transcrivent votre saisie ou recherchent les mots de passe enregistrés dans votre PC.

Vous pouvez aussi être piégés par un pirate qui obtient votre mot de passe. Très souvent aussi, des comptes mails ne sont pas bien dé-

connectés après utilisation. Plusieurs comptes possèdent par ailleurs des mots de passe faciles à retenir ou à déchiffrer. Dans cette rubrique, nous avons déjà abordé longuement la question du choix des mots de passe efficaces. Pour rappel, évitez des combinaisons avec les prénoms de vos enfants et partenaires ; votre date de naissance ou encore des combinaisons basées sur vos choix bien connus.

Éviter des téléchargements de logiciels sur des sites peu assurés

La plupart des pirates informatiques obtiennent votre mot de passe par le biais de programmes malveillants installés sur votre PC à votre insu (par exemple, lorsque vous téléchargez un nouvel écran de veille, une barre d'outils ou un autre logiciel provenant d'une source qui n'est pas digne de confiance). Il est important de supprimer les virus ou programmes malveillants de votre PC avant de changer de mot de passe. De cette façon, les

pirates informatiques ne pourront pas avoir connaissance du nouveau mot de passe.

Si vous avez installé un programme antivirus performant, assurez-vous qu'il est à jour, puis effectuez une analyse complète de votre système. Si vous n'avez pas installé d'application antivirus sur votre PC, téléchargez des versions gratuites avant d'acheter des versions complètes plus autorisées.

Personne n'est à l'abri des pirates informatiques

Être à l'abri, c'est faire attention et respecter une certaine hygiène informatique. Si l'adresse mail d'un chef d'État peut être «hackée», cela veut tout dire. Le 20 janvier dernier, nous apprenons sur le site de l'agence Ecofin que l'adresse mail du président de la République du Sénégal a été piratée. *«Depuis quelques jours, un imposteur du nom de Monsieur Demba Elhadji Asane... né le 03 mars 1986 à Dakar, utilise la boîte mail du président de la République Macky Sall : mcksall@yahoo.fr*

pour demander des services aux différents responsables de l'APR en donnant des ordres aux hauts représentants du peuple. Ainsi plusieurs hautes autorités de ce pays ont reçu ces messages», explique Zaccaria Coulibaly, chargé de communication dans la diaspora de l'Alliance pour la République, le parti politique du président sénégalais.

Voilà un exemple frais ! Mais ce n'est pas tout. Quelque 16 millions de boîtes mail ont été piratées en Allemagne, rapporte mardi 28 janvier l'Institut fédéral pour la sécurité dans les technologies de l'information (BSI). *«Les escrocs ont non seulement pu accéder aux courriels des victimes, mais aussi à leurs comptes sur des réseaux sociaux ou sur des sites de magasins en ligne, si les mêmes identifiants et mots de passe ont été utilisés»,* a précisé l'Institut dans un communiqué. Raison de plus de faire attention!

Quentin Loubou

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, PORTEFEUILLE
PUBLIC ET DE L'INTEGRATION (MEFPPPI)
CABINET
COMITE DE GESTION DES FONDS PPTTE (CGFPPTTE)
PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)
Financement Budget de l'Etat – Fonds PPTTE
BP : 2074-Brazzaville, Tél : (+242) 841 34 36 ; E-mail : projet_purac@yahoo.fr;
Site du MEFPPPI : www.mfbpp.cg.org

Appel d'Offres National N°019 T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTTE/PURAC-UCEP-SPM/14.

*«Travaux de construction d'un (01) bloc administratif de type CEG à l'inspection primaire de Mindouli, district de Mindouli, département du Pool».
Date : 20 janvier 2014*

1. Le Gouvernement de la République du CONGO a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2014, un financement sur Fonds PPTTE les travaux de construction des infrastructures scolaires et sociales sur le territoire de la République du Congo. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'exécution des travaux de construction d'un (01) bloc administratif de type CEG à l'inspection primaire de Mindouli, district de Mindouli, département du Pool au profit du Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

2. Le Gouvernement de la République du CONGO par l'entremise du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI) a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) pour la mise en œuvre desdits travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.
Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut – être consulté pendant les heures ouvrables de 9 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs FCFA auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque au PURAC.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au Secrétariat de l'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) au PURAC au plus tard le vendredi 28 février 2014 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 019T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTTE/PURAC-UCEP-SPM/14 à l'adresse ci-après :

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)

UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)

SECTION PASSATION DES MARCHES

Bâtiment du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI), 4ème étage ;

BP : 2074, Tél : 841 34 36 ;

E-mail : projet_purac@yahoo.fr

Ville : Brazzaville, Pays: République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de cinq millions (5 000 000) FCFA délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de conférence du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le vendredi 28 février 2014 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

NB : Les entreprises adjudicataires de deux (02) marchés et plus concernant les travaux de construction des logements, bâtiments et CSI dans les départements du Congo ne sont autorisées à soumissionner.

Le Directeur de Cabinet par intérim,

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Des files d'attente devant la Direction des examens et concours

Depuis quelques jours, le retrait du diplôme ou l'inscription aux différents examens d'État, notamment le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) et le baccalauréat, sont devenus un véritable casse-tête pour les candidats souvent soumis à de nombreuses tracasseries.

Pour s'en rendre compte, il suffit d'aller à la Direction des examens et concours de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation où les gens se bousculent à moins d'une semaine de la date de clôture des inscriptions aux différents examens d'État, prévue le 3 février. Et des attroupements sont visibles dans l'enceinte de la direction où les élèves sont regroupés par dizaines.

Les candidats attendent toujours la période des inscriptions

D'après les témoignages, certains élèves attendent la délivrance de leurs diplômes depuis le mois d'octobre. Selon le directeur des examens et concours, Jean-Pierre Mbenga, cette structure, en plus de la délivrance des diplômes, reçoit directement les dossiers

d'inscription des candidats libres au Bac et au BEPC. Interpellé sur les files d'attente, il a répondu que la Direction des examens et concours délivrait, depuis quelques années, un mois après la publication des résultats, les titres d'admission, notamment les relevés de note et les attestations de réussite à tous les candidats admis, avant la délivrance du diplôme proprement dit.

Jean-Pierre Mbenga n'est quand même pas surpris de ces attroupements qui sont devenus monnaie courante pendant la campagne des examens. Actuellement, a-t-il expliqué, lorsqu'un élève est admis au BEPC, il va au lycée sans déclarer ni retirer son diplôme pour attendre la période des inscriptions aux examens. «C'est à ce moment-là qu'il se rend compte que c'est important pour l'examen alors que dès octobre-novembre, nous écrivons à tous les chefs d'établissements pour qu'ils déclarent collectivement les diplômes de leurs candidats», a-t-il déclaré.

Si au niveau des départements, les chefs d'établissement et les di-



Le siège de la Direction des examens et concours

recteurs départementaux font des déclarations collectives, a poursuivi Jean-Pierre Mbenga, les candidats libres de Brazzaville, font des déclarations individuelles à la Direction des examens et concours qui est leur établissement. «Étant donné que nous sommes l'établissement scolaire pour les candidats libres de Brazzaville, il y a, chaque année, des candidats au Bac et au BEPC qui viennent nombreux. Mais les demandeurs sont parfois en grand

nombre parce qu'ils attendent toujours le dernier moment. Nous prenons des dispositions pour qu'il n'y ait pas d'attroupement, mais hélas !», a justifié le directeur des examens et concours, précisant que la direction disposait encore d'un lot important de maquettes.

«Personne ne sera laissé au bord de la route...»

Pour éviter les bousculades au niveau des inscriptions, le directeur des examens et concours a formé

des ateliers dans la cour en regroupant les candidats libres au Bac par série. La même chose a été faite au niveau du BEPC où des ateliers sont formés pour les candidats libres de Brazzaville. «Nous avons aussi fait des ateliers pour qu'on puisse recevoir les candidats libres en dehors des candidats officiels parce que ce sont les chefs d'établissement qui viennent les inscrire. Dans le lot, il y a aussi des gens qui viennent pour demander leurs diplômes de 2008, 2009, 2010, 1994, nous ne pouvons pas dire que c'est la période des inscriptions, ne venez pas», a ajouté Jean-Pierre Mbenga.

Dans le but de permettre aux candidats de prendre leurs inscriptions, les responsables de la Direction des examens et concours ont élaboré des reçus de déclarations de diplôme afin de faciliter la tâche à ceux qui n'en ont pas. «Personne ne sera laissé au bord de la route, nous prenons toujours des dispositions pour que les élèves qui remplissent les conditions soient confirmés comme candidats à l'examen», a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

GENRE

L'Église préoccupée par les violences faites aux filles et aux femmes

L'Église évangélique du Congo (ECC) avec l'appui financier de l'Église évangélique de Norvège, a organisé, le 29 novembre à Brazzaville, une séance d'évaluation du projet « droit des femmes » au sein de l'Église et de la société.



Une séance d'évaluation des femmes.

Le projet vise à atténuer toutes les formes de violences (physiques, sexuelles, psychologiques, verbales, économiques et institutionnelles) à l'égard des filles et des femmes. Pour y arriver, l'ECC envisage de développer un partenariat avec les pouvoirs publics, la société civile et avec les églises sœurs en travaillant dans les domaines des droits des femmes et de la lutte contre les violences basées sur le genre.

Les femmes adeptes des églises n'étant pas épargnées, il faut parler de ces violences et les combattre afin d'y mettre un terme définitif. L'Église évangélique veut également élever chaque paroisse pilote au niveau de la responsabilité dans la gestion des questions liées aux droits des femmes au sein de l'Église et de la société, par la sensibilisation, la conscientisation et la formation.

En matière des communautés religieuses, l'Église évangélique du Congo tient à ce que les capacités des institutions et des départements soient renforcées en matière de promotion des

droits de la femme à travers tous leurs plans et leurs activités.

Au cours de l'année 2014, l'ECC envisage d'intensifier la sensibilisation des fidèles et des communautés et la formation des ecclésiastiques sur les instruments juridiques internationaux et nationaux relatifs aux droits des femmes, de former les personnels de santé des paroisses évangéliques, notamment des hôpitaux de Mayangui, de Kinkala et de Ngo.

Il sera mis en place des cellules d'écoute et d'accompagnement des victimes ainsi qu'à apporter un appui technique et financier à la Caisse d'épargne et de crédit mutuel. Le projet avait été lancé en mai 2013 dans les paroisses de Bacongo, de Ouenzé, de Kinkala (Pool) et de Ngo (Plateaux). Plusieurs phases de sensibilisation phares ont été organisées dans la cadre du lancement du projet dans les quatre paroisses pilotes, en compagnie des élèves, des fidèles, des diacres, diaconesses et des enfants de l'école du dimanche.

Fortuné Ibara

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Une conférence interne consacrée à la gestion quotidienne des établissements

La deuxième conférence des responsables de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi est organisée du 29 au 31 janvier. L'examen approfondi des questions les plus urgentes aidera le ministère à saisir les enjeux auxquels il doit faire face.

Pendant ces deux jours, les participants débattent des valeurs morales dans l'enseignement ainsi que du modèle économique à appliquer aux établissements de ce sous-secteur. Selon le ministre, un diagnostic de ce sous-secteur a été dressé et une thérapie est prescrite. «Tout ceci est parfaitement décrit dans le Dostrapoge dont les grandes orientations, reprises dans la Stratégie sectorielle de l'éducation, sont en train d'être mises en œuvre. En dépit de quelques aléas financiers qui ne tiennent pas à nous, on peut estimer être sur la bonne voie pour la refondation du sous-secteur de l'enseignement technique, professionnel et de la formation qualifiante», a souligné le ministre.

Un autre secteur en pleine mutation : l'emploi avec la redynamisation de l'office public qui gère la question. «Les avant-projets de textes de cette réforme sont quasiment prêts. En outre, une priorité plus grande est accordée au dialogue avec les entreprises, soit individuellement soit à travers leurs organisations patronales, et des partenariats se tissent avec des centres de formation comme l'école nationale à vocation sous-régio-

nale (à l'académie militaire Marien-Ngouabi)», a indiqué le ministre. Cependant, les violons sont toujours loin de s'accorder entre les enseignants et le ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation et de l'Emploi au sujet des choix que certains d'entre eux ont froidement faits de refuser de s'approprier la doxa du monde de l'enseignement, de l'éducateur, du formateur, du cicérone de la connaissance et du précepteur en morale et en civisme.

Faits regrettables constatés et condamnés pendant la rentrée scolaire : le monnayage des inscriptions et les passages sans mérite en classes supérieures pour certains élèves. Un



Une vue des participants

phénomène qui, en encourageant la corruption, favorise la pléthore dans les salles de classe.

Et Serge-Blaise Zoniaba de conclure: «Nous écouterons une série de conférences dont le but essentiel est de nous donner des éclairages qui seront très utiles dans la conduite des discussions que nous aurons entre nous par la suite»

Guillaume Ondzé



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CBRA/EDU/SSA/2014/001

**Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) recherche pour son Bureau du Congo à Brazzaville :
Un(e) Ingénieur(e) National(e), Adjoint(e) au chef de Projet de Construction**

Sous la supervision de l'Administrateur du Programme Education, l'Ingénieur(e) National(e) donnera son appui dans la gestion globale de l'opération tant dans les aspects liés au suivi administratif et financier que techniques de monitoring des travaux de construction de salles de classe. Il contribuera à garantir que l'UNICEF remplit ses obligations pour tout ce qui concerne le design des salles de classe, la mise en œuvre et le suivi des travaux de construction et de réhabilitation.

L'Ingénieur(e) National(e) sera directement responsable des activités suivantes :

Suivi des chantiers:

- Garantir que les termes et conditions convenus entre l'UNICEF et les bureaux d'études d'une part et entre l'UNICEF et les entrepreneurs d'autre part, sont respectés ;
- Développer et mettre en place le processus de monitoring et supervision du projet, dans le but de garantir la qualité du travail dans les meilleures conditions de coût / qualité et le respect du planning d'exécution ;
- Guider et conseiller les partenaires de mise en œuvre sur la stratégie de mise en œuvre, la mise en place des processus de travail, le design architectural et structurel, le choix des matériaux de construction, la supervision des travaux et procédures de contrôle de qualité. Il contribuera ainsi au respect des exigences du MEPSA et de l'UNICEF.
- Assurer le contrôle et le suivi technique de l'exécution des travaux conformément aux cahiers de charge. Si besoin est, assister les bureaux d'études dans l'identification des mesures correctrices et recommander des ajustements appropriés dans l'exécution des travaux en concertation avec les Bureaux d'études.
- Contribuer à la revue des attachements contradictoires aux demandes de paiement formulées par les prestataires. Cet attachement devra être visé à la fois par le consultant, l'entrepreneur et le Directeur de l'école ou le responsable du centre d'éveil selon le cas.
- Faire des recommandations sur toutes les questions liées à la gestion et à l'exécution des contrats (design et adaptations techniques et analyse des réponses, qualité, paiements).

Réception des ouvrages :

- Evaluer et analyser les rapports techniques et financiers pour garantir la conformité des dépenses aux allocations et rendre compte des résultats de ces revues au superviseur et/ou au chef de la section.
- Organiser les séances de réceptions techniques et provisoires des ouvrages en collaboration avec l'Equipe programme de l'UNICEF ;

Préparer, en conformité avec les clauses contractuelles des marchés de travaux, les rapports de réception des travaux et les certificats d'achèvement. (Pour plus de renseignements, les termes références complets du poste sont disponibles auprès de la section des Ressources Humaines de l'UNICEF).

Durée de la consultation

Onze (11) mois à compter de la date de signature du contrat.

Profil du consultant

- Etre détenteur d'un diplôme d'Ingénieur en génie civil ou d'Architecte,
- Avoir au moins 15 années d'expérience professionnelle dans le domaine du dessin et de la supervision des projets de construction,
- Avoir au moins 5 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion des projets de construction,
- Avoir une bonne expérience en matière de gestion des contrats de construction,
- Avoir de fortes capacités relationnelles,
- Avoir la capacité à animer et à superviser des équipes techniques dans tous les domaines de la construction,
- Avoir la maîtrise du Français et une bonne connaissance des langues locales. La connaissance de l'anglais (écrit et oral) serait un atout.

Conditions de service

- Niveau des honoraires : NO-C, selon la grille des Nations Unies

Le consultant travaillera à plein temps pendant toute la durée de la consultation. Il disposera de ses propres moyens informatiques et de communication pour accomplir ses tâches. Néanmoins, un espace sera mis à disposition dans les locaux de l'UNICEF, durant la consultation.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 10 février 2014 à 17 heures

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.



Avis de vacance de poste TA/CBRA/CRD/2014/001

**Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter
Un(e) Spécialiste en Communication Pour le Développement**

Sous la supervision de la Représentante Adjointe, le/la spécialiste en Communication pour le Développement sera chargé de la conception, la formulation, la gestion, l'exécution, le suivi et l'évaluation du changement de comportement et de la stratégie de mobilisation sociale et de communication externe afin de promouvoir les droits et valeurs sensibles du genre, cerner les problèmes des enfants dans le domaine public, renforcer la volonté politique en faveur de la mission et des objectifs de l'UNICEF, de renforcer la crédibilité de l'organisation et l'efficacité du programme de pays dans son ensemble.

Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

Profil requis pour le poste

- Master en sciences sociales et/ou en sciences et techniques de la communication (sociologie, anthropologie, psychologie, communication, journalisme, relations publiques,...) avec un accent sur la planification de la communication stratégique pour le développement du comportement, la mobilisation sociale, la communication participative et la recherche.
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine du développement, de la planification des stratégies de communication et de la gestion des programmes de développement social, de préférence dans les pays en développement, avec une expérience pratique dans l'adaptation et l'application des processus de planification de la communica-

tion à des programmes spécifiques.

- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit.

Conditions de service

•Contrat TEMPORAIRE de six (6) mois renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.

•Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.

•Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 03 février 2014 à 17 heures

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.



Avis de vacance de poste TA/CBRA/OPS/2014/001

**Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance recherche,
Un Chauffeur pour le Bureau de Brazzaville.**

Sous la supervision du chargé de l'Administration et des Ressources Humaines, le chauffeur aura pour responsabilité de :

- Conduire les véhicules du Bureau pour le transport des personnes et matériels autorisés,
- Accueillir le personnel et les visiteurs officiels à l'aéroport Maya-Maya et à l'embarcadere du port, faciliter les formalités d'immigration, d'émigration et de douane si nécessaires,
- Assurer la livraison des équipements, matériaux et fournitures aux différents sites de projets,
- Collecter et distribuer le courrier ou tout autre document si besoin est,
- Entretien quotidiennement le véhicule dont il a la charge.

Durée du contrat

Cinq (5) mois maximum.

Qualifications minimums requises

Fin d'études primaires, permis de conduire valable.

Expérience

- Avoir au moins 2 ans d'expérience en tant que chauffeur (en ville et sur le terrain),
- Une expérience dans les ONGs et dans le Système des Nations Unies serait un atout.
- Avoir la maîtrise des langues locales du pays

Dépôt de Candidatures au plus tard le 03 février 2014 à 17h00

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

La Fondation Bill & Melinda Gates approuve la démarche de l'UE

Dans une lettre publiée ce jour, la Fondation Bill Gates brise les trois mythes qui entravent l'avancée des États les moins riches, à savoir: «les pays pauvres sont condamnés à rester pauvres»; «l'aide étrangère est une grosse perte d'argent»; ou encore «sauver des vies provoque la surpopulation».

Cette lettre annuelle conclut que dans l'ensemble, l'aide est un «investissement fantastique et nous devrions en faire davantage». Car «elle sauve des vies et en améliore les conditions avec grande efficacité». Selon la lettre, depuis 2 000, l'aide à l'étranger a permis d'enregistrer des avancées majeures en matière de santé, dont la vaccination de 440 millions d'enfants contre des maladies évitables, l'immunisation de 2,5 milliards d'enfants contre la polio, l'envoi d'un traitement antirétroviral à 6,1 millions de personnes, la détection et le traitement de 11,2 millions de cas de tuberculose. Pour le responsable des politiques européennes de la Fondation Gates, Alexander Woolcombe, cette lettre avait pour objectif de contrer la déferlante de nouvelles négatives, «en soulignant les progrès énormes déjà réalisés en matière de santé».

L'UE dépense 55,2 milliards d'euros par année

«Nous sentions que c'était le moment adéquat pour le faire, car beaucoup d'Européens remettent en cause l'importance de l'aide et du développement en temps d'austérité», a-t-il expliqué. Grand donateur au monde, l'Union européenne (UE) dépense environ 55,2 milliards d'euros chaque année dans des programmes d'aide à l'étranger. Mais les avancées vers l'objectif d'allouer 0,7% du revenu national brut (RNB) aux aides extérieures d'ici 2015 – incluant un objectif intermédiaire de 0,5% du ratio APD/RNB d'ici à 2010 pour l'UE 15 et de 0,33% pour les 12 États membres qui ont rejoint l'UE en 2004 et 2007 – semblent être malheureusement au point mort. En face, des partis eurosceptiques et d'extrême droite européens gagnent du terrain en mettant face à face les dépenses en faveur des aides humanitaires à l'étranger et les coupes budgétaires réalisées dans les systèmes de protection sociale au niveau national.

Le difficile casse-tête de la politique de migration

Après le drame de Lampedusa, des dirigeants européens avaient demandé le recentrage de leur politique d'aide au développement sur l'Afrique. Ce contient étant à l'origine d'une grande partie de l'immigration actuelle en Eu-

rope. Certains pays européens sont restés dubitatifs sur l'efficacité des politiques d'aide au développement au vu de cette tragédie. La Commission européenne avait reconnu, quant à elle, qu'il existe un lien entre l'aide au développement et la limitation de l'immigration, insistant pour que ces deux éléments demeurent séparés l'un de l'autre. Le président français, François Hollande, déclarait qu'il comptait proposer une politique migratoire reposant sur le triptyque prévention, solidarité et protection. Le Premier ministre italien, Enrico Letta, affirmait devant le Parlement italien que l'UE devait de nouveau encourager la coopération dans le domaine des politiques de développement et qu'une nouvelle législation devrait voir le jour en 2014, mais centrée sur des pays tels que l'Éthiopie ou la Somalie, en raison des liens historiques. Il considère que les autres pays de l'UE devraient en faire de même. Son homologue britannique, David Cameron, évoquait la nécessité «d'investir [...] avant que [les pays d'émigration] ne soient dévastés», au lieu de gérer les problèmes d'immigration après coup et de voir pointer de nouvelles menaces à la sécurité. Mais jusqu'ici, la réponse de l'UE est restée timorée.

Noël Ndong

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La Banque mondiale signale moins d'emplois productifs pour les jeunes

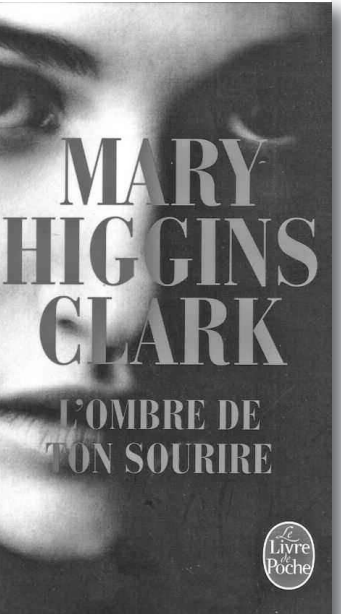
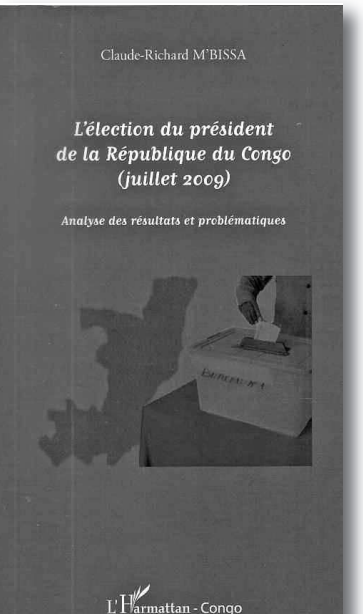
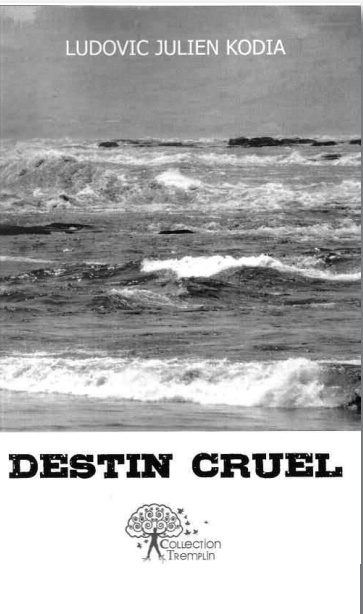
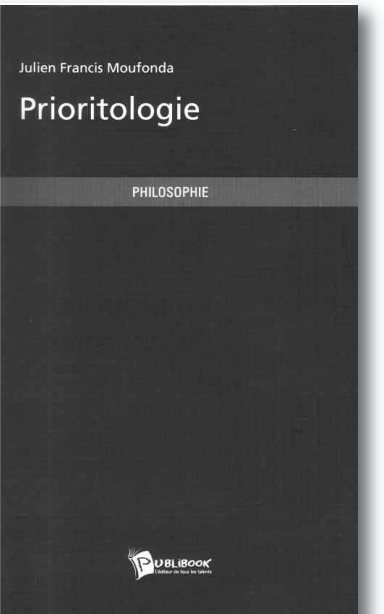
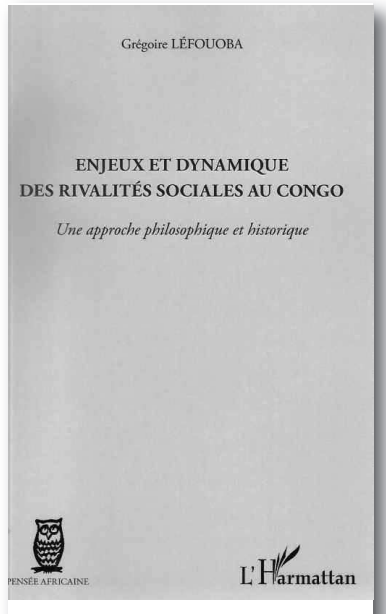
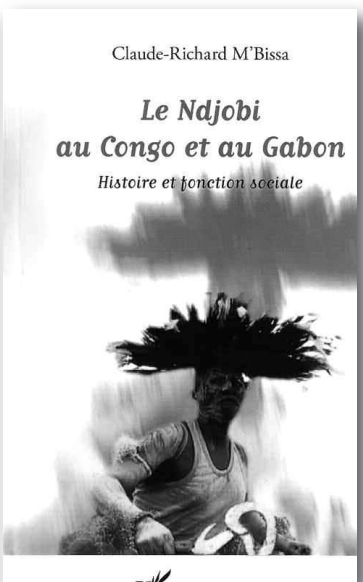
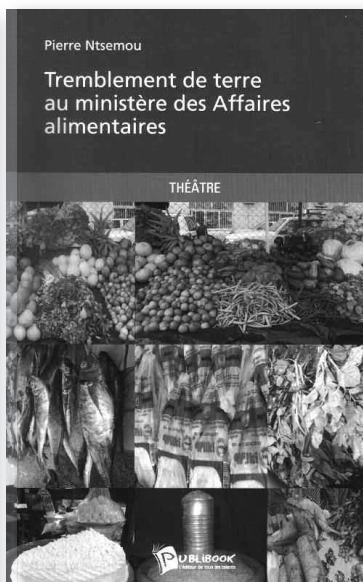
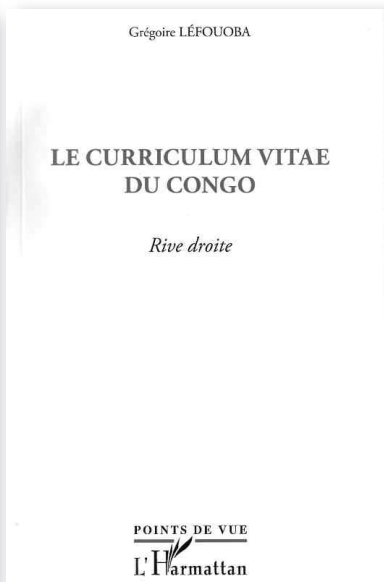
De nombreux pays africains dépendent largement du pétrole, du gaz et de l'extraction minière. Ces ressources dynamisent la croissance économique, sans diminuer pour autant le taux de pauvreté, et créent moins d'emplois pour les jeunes, une population en pleine expansion.

Ce constat ressort du nouveau rapport de la Banque mondiale sur l'emploi des jeunes dans la région de l'Afrique subsaharienne. Dans le document, il est écrit que «ces dernières années, de nombreuses économies africaines ont enregistré une croissance économique en puissance, mais le niveau de pauvreté n'a pas baissé, et les jeunes sont toujours en quête d'emploi avec un salaire conséquent». Le rapport propose la création de millions d'emplois productifs pour stimuler la croissance économique, réduire de façon significative la pauvreté et promouvoir une prospérité partagée en Afrique. Il entrevoit que près de 11 millions de jeunes Africains feront chaque année leur entrée sur le marché du travail au cours de la prochaine décennie. Le rapport poursuit que dans un avenir proche, près de 80% de la main d'œuvre continuera de travailler dans de petites exploitations agricoles et des entreprises familiales. «Bien que le secteur salarié formel se développe très rapidement dans certains pays, il ne peut créer suffisamment d'emplois pour résoudre la problématique de l'emploi des jeunes, défi au centre des préoccupations des dirigeants africains aux quatre coins du continent», affirme le rapport. Selon le vice-président de la BM pour

l'Afrique, Makhar Diop, il faut aussi regarder du côté du secteur informel où des millions de jeunes se retrouvent pour survivre. Ainsi il faudrait améliorer l'accès à la terre, aux infrastructures, aux formations professionnelles et au crédit pour leur permettre de prospérer. Dans son argumentaire, il porte un accent particulier sur l'éducation scientifique et technologique, qui devrait être accessible aux jeunes Africains, tout en épinglant la problématique de l'adaptabilité de l'enseignement supérieur aux besoins du marché du travail qui constitue désormais des priorités pour de nombreux pays de la région. Le rapport planche sur l'industrie manufacturière, les services et l'agriculture, considérés traditionnellement comme des secteurs à haute intensité de main d'œuvre, capables de générer des emplois productifs pour les jeunes. «Alors que la population vieillit dans d'autres régions du monde, la main d'œuvre africaine, jeune et qualifiée, pourrait devenir très prisée à l'international à condition que les gouvernements africains investissent dans l'éducation et la formation professionnelle des jeunes», propose le document. Selon d'autres économistes à la BM, autant de facteurs peuvent permettre l'accroissement de la productivité, tels la promotion des investissements et la compétitivité, et l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire. Procurer aux jeunes enfants une alimentation nutritive et donner des soins de santé de base à l'ensemble de la population, sont aussi des éléments qui peuvent y concourir.

Nancy France Loutoumba

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"





ATTENTION

L'ivoire de **nos éléphants** n'est pas à vendre

Mino ya **nzoku na biso** ya koteka te

象牙不是出售的

INTERVISION-RC



 N° vert **05 613 00 68**

loi n° 37-2008 « l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national, des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées, sont strictement interdits, sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproduction. Les contrevenants s'exposent à une amende de 100.000FCFA à 5.000.000FCFA et à une peine d'emprisonnement de 2 ans à 5 ans.

依照第37条(2008), 严禁进出口、携带或运输受保护物种及其狩猎战利品出入境。除非该物种受到水利及林业管理部门特别批准, 用于科研或繁育目的。违者将被判处2-5年有期徒刑, 并处10-500万西非法郎的罚金。

OPÉRATION WENDI

La république du Congo engagée dans la lutte contre le trafic d'ivoire

Coordonnés par INTERPOL et appuyés par IFAW (Fonds international pour la protection des animaux - www.ifaw.org), les forces de police, de gendarmerie, les agents des Eaux et Forêts ou encore le bureau national des accords de Lusaka ont uni leurs forces pour le déploiement – au niveau national- de l'opération WENDI destinée à frapper les organisations criminelles responsables du trafic d'ivoire qui sévit en Afrique centrale et occidentale. En cinq mois, les forces de l'ordre congolaises sont ainsi parvenues, entre autre, à arrêter plus d'une trentaine de personnes dont des agents de l'état, à saisir plus de 10 défenses d'éléphant, près de 600 objets en ivoire, 4 armes militaires et 8 chargeurs.

«La situation des éléphants est aujourd'hui plus critique que jamais. Pour cette raison, nous avons besoin que l'ensemble des agences d'application de la loi, en commençant par celles œuvrant au sein des pays sources comme la République du Congo, agissent de façon coordonnée si nous voulons réussir à vaincre les organisations criminelles responsables du massacre des éléphants pour leur ivoire», explique Céline Sissler Bienvenu, Directrice d'IFAW France et Afrique francophone. *«La politique de protection de la faune doit passer par une application stricte de la loi et une tolérance zéro à l'égard de ceux qui la détruisent quel que soit leur rang hiérarchique ou statut social.»*

Rappel de la Loi n° 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées : L'importation, l'exportation, la détention et le transit, sur le territoire national, des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées, sont strictement interdits, sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproduction. Les contrevenants s'exposent à une amende de 100 000 FCFA à 5 000 000 FCFA et à une peine d'emprisonnement de 2 à 5 ans.

Pour contribuer à préserver la faune de la République du Congo et lutter contre le trafic, appelez le numéro vert 05 613 00 68 mis en place par le PALF (projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage).

IN MEMORIAM

À l'occasion du premier anniversaire du décès de notre regretté père Alexandre Denguet-Atiki, nous organisons le 31 janvier les manifestations suivantes :

13h : dépôt de gerbe de fleurs au Mausolée Marien-Ngouabi

14h : messe à la cathédrale Sacré Cœur.

Famille Denguet-Atiki



BUROTOP IRIS

DELL
www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an



+ Onduleur EMERSON LIEBERT de 650 VA

+ Multiprises APC

+ Imprimante HP 2516 Multifonction couleur



399.000 FCFA *HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

BUROTOP IRIS
www.burotop.com

hp
GOLD PARTNER

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert



225.000 FCFA *HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



ECOBANK CONGO a le plaisir de vous informer de l'ouverture de sa nouvelle agence bancaire située à l'intersection de l'avenue de la paix et de la rue Sibiti au quartier MOUNGALI à Brazzaville.

Contact : 06 698 13 23



Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

- > Acer Celeron (Couleur Rouge)
- > Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz)
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC



*Offre soumise à conditions

PROGRAMME MBOTÉ

Mboté !

Vous faites partie des privilégiés.



Triplez
vos miles
& **bénéficiez**
de nombreux avantages*

Offre
valable
Du 06 Janvier
au 31 mars
2014

MBOTE! Vos privilèges prennent de l'envol

À chaque voyage avec **ECAir**, triplez automatiquement vos miles et vos voyages, évoluez plus rapidement en catégorie et bénéficiez encore plus, des avantages et remises auprès de nos nombreux partenaires.

Il vous suffit de souscrire ou d'être déjà membre du Programme de Fidélité d'**ECAir**.



www.flyecair.com ; contact : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E-mail: relationclients@flyecair.com





AFRIQUE COMPETENCES
Membre de la **Fédération Européenne Des Ecoles (FEDE)**
Maroc-Casablanca



Afrique Compétences



FEDE



SEMINAIRES INTERNATIONAUX au Maroc
Masters Européens à Distance pour Cadres

PRISE EN CHARGE & AVANTAGES :
Portable ou Tablette + Hébergement dans les résidences haut standing + Prise en charge de la restauration (petit dej en PC et déjeuner en DP) + KIT Formation offert à chaque participant + Documentation + support de cours + clés de connexion Internet + Visites touristiques prévues sur Marrakech et Casablanca + Visites guidées pour shopping Morocco MALL




RENSEIGNEMENTS

AFRIQUE COMPETENCES
Siège Social : 131, Boulevard Abdelmoumen
7ème étage N°29 Quartier des Hôpitaux 20100 Casablanca
TEL: +212522225153
+212522492760
E-mail : contact@afrique-competences.com
Site web : <http://afrique-competences.com>

Quelques Thématiques du 1^{er} Trimestre 2014

- 

Planification, Budgétisation, Exécution, Audit et Contrôle interne de projets
Du 17 Février au 02 Mars
Lieu : CASABLANCA
- 

Passation des Marchés Publics : Consultants, fournitures et travaux (Procédures Banque Mondiale)
Du 17 Février au 02 Mars
Lieu : CASABLANCA
- 

Gestion prévisionnelle des Emplois et des compétences (GPEC) : Les mécanismes, les outils et le suivi
Du 03 au 16 Mars
Lieu : CASABLANCA
- 

Cadre et Méthodologie d'élaboration des CDMT et des budgets-programmes
Du 10 au 23 Mars
Lieu : CASABLANCA
- 

Lutte anti-blanchiment et prévention du financement du terrorisme
Du 31 Mars au 20 Avril
Lieu : CASABLANCA

NÉCROLOGIE



Ntsayoulo Siméon agent des Dépêches de Brazzaville, Douniama Alexi Marius à Londres, Guenkou Dienaty et les enfants Guenkou ont la profonde douleur d'annoncer aux amis, connaissances et parents le décès inopiné de leur belle mère et mère la veuve Genkou née Nguékou Chantale survenu le 22 janvier 2014 à l'hôpital militaire Pierre Mobengo de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à Massengo SOPROGI. La date de l'enterrement vous sera communiquée ultérieurement.



MASTERS EUROPEENS POUR CADRES
« E-LEARNING - BLENDED LEARNING »
INSCRIPTIONS OUVERTES JUSQU'EN FIN FEVRIER 2014

MASTERS EUROPEENS EN MODE « BLENDED LEARNING »

Membre de la Fédération Européenne des Ecoles et en partenariat avec l'INEAD en France, Afrique Compétences lance la session 2014 des diplômes Européens pour les cadres en mode « Blended Learning »

En quoi consiste le « blended learning » ?

Le « blended learning » est un mode d'apprentissage innovant alternant la formation à distance et des regroupements périodiques en « présentiel » au Maroc. L'apprenant est mis au centre du dispositif. Les périodes d'enseignement (de Janvier à Juin 2013) vont alterner avec des périodes de mise en œuvre et de retour sur expérience en juillet-Aout 2013, dans un parcours de 10 mois. Les examens et les soutenances devant un jury professionnel se dérouleront en Octobre 2013.

- Master Européen « Management & Stratégie d'Entreprise »** [Télécharger la plaquette](#)
- Master Européen « Management des Ressources Humaines »** [Télécharger la plaquette](#)
- Master Européen « Management & Stratégie Financière »** [Télécharger la plaquette](#)
- Master Européen « Logistique »** [Télécharger la plaquette](#)

Séminaire de formation sur Le TRANSIT

Contenu du séminaire:

- Connaître les régimes douaniers.
- Se familiariser avec la déclaration en douane.
- Connaître les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services y afférant ;
- Connaître les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires;
- Connaître le Fret maritime, aérien, routier,...
- Connaître les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commissionnaire de transport, acconier,...)

- Savoir gérer une expédition internationale ;

Début : 12 Février 2014 (+ livre gratuit)
Coût : 35 000 Fr + 1 marker non permanent
Durée : 2 semaines
Horaire : 18H - 20H
Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agri-congo marché total (derrière la fac de droit, à l'étage) ; M.SYS
Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec

WARID
SO-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123



WARID
Passer à l'action

République du Congo
Unité * Travail * Progrès

Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation

Cabinet

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Brazzaville, le 28 Janvier 2014

LA COMMANDE ET LA LIVRAISON DU MATERIEL DES EXAMENS D'ETAT SESSION DE JUIN 2014 A LA DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS.

Dans le cadre de l'organisation et du bon déroulement des Examens d'Etat session de juin 2014, le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation lance un appel d'offres pour la commande et la livraison du matériel au titre des marchés suivants :

A/- Fourniture de bureau

LOT N°1 (petit matériel de bureau)
LOT N°2 (enveloppes kaki et ruban adhésif en mètres)
LOT N°3 (rames de papier)
LOT N°4 (feuilles de copies d'examen BEPC)
LOT N°5 (feuilles de copies d'examen BAC)

B/- Petit matériel technique (cadenas et broyeur de papier)

C/- Petit mobilier

D/- Matériel informatique et consommables

LOT N°1 (matériel informatique)
LOT N°2 (autres matériels informatiques et consommables)

Par le présent appel d'offres, le Ministère invite les soumissionnaires remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé cacheté pour la commande du matériel à livrer à la Direction des Examens et Concours.

Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres décrites dans le code des Marchés Publics.

Les soumissionnaires, remplissant les conditions requises, doivent s'adresser à la Direction des Examens et Concours pour un complément d'information et doivent acheter un jeu complet du document d'appel d'offres, moyennant un paiement comptant non remboursable de « Deux Cents mille (200.000) Frs CFA.

Les offres doivent être envoyées au plus tard le 25 Février 2014 à 12H00 à la Cellule de Gestion des Marchés Publics du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation.

**Le Ministre de l'Enseignement Primaire,
Secondaire et de l'Alphabétisation,**



Le Ministre de l'Enseignement Primaire,
Secondaire et de l'Alphabétisation,

[Signature]
Hellot Matson MAMPOUYA

CENTRAFRIQUE

Le PAM appelle à la sécurisation des routes

Après l'arrivée lundi à Bangui d'un premier convoi de dix véhicules transportant 250 tonnes de maïs et de riz destinés aux urgences alimentaires, le Programme alimentaire mondial (PAM) a lancé un appel au renforcement de la sécurité sur les routes menant de la frontière du Cameroun aux principales villes de la République centrafricaine.

Appartenant à un convoi de 60 porteurs escortés par les troupes de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca), les véhicules sont arrivés à Bangui après un voyage de 600 kilomètres depuis la frontière camerounaise. «Le convoi a été ralenti par de fréquents barrages tenus par les groupes armés», indique un communiqué du PAM.

«Une bonne coopération avec la Misca, le Cameroun et les responsables de la RCA a permis aux vivres d'arriver au moment où les approvisionnements arrivaient à épuisement», s'est réjoui la directrice régionale du PAM en Afrique de l'Ouest, Denise Brown, qui a tout de même mentionné que «ce convoi représente à peine 5% des céréales nécessaires pour couvrir les besoins d'assistance dans le pays pendant un mois».

«Nous ne pouvons pas nous permettre d'interrompre le flux de nourriture tant que les personnes déplacées, déracinées par le conflit, dépendent de nous. Nous travaillons avec toutes les parties pour essayer de débloquent la situation à la frontière, tout en envisageant de transporter des vivres par voie aérienne depuis le Cameroun. Cette opération, qui sera décidée en dernier ressort, augmenterait considérablement les coûts», a-t-elle ajouté.

Selon la même source, 41 autres camions transportant des céréales du PAM sont toujours bloqués à la frontière avec le Cameroun, tout comme des centaines d'autres. Leurs conducteurs redoutent toujours l'insécurité sur les routes menant à la capitale centrafricaine, en dépit de l'offre d'escorte militaire de la Misca.

Selon une récente évaluation menée sur place, 2,6 millions de personnes ont actuellement besoin d'aide humanitaire en RCA. Mais l'opération d'urgence mise en place par le PAM est sous-financée. Elle n'a reçu que 12% des 107 millions de dollars nécessaires pour venir en aide aux déplacés pendant les six prochains mois.

Thierry Nougou

AVIS AU PUBLIC

Le Christianisme prophétique en Afrique (CPA) est enregistré au ministère de l'intérieur suivant

récepissé n° 625/INT-AG
en date du 25 octobre 1960

Son Saint Siège est à Pointe-Noire,
3 rue de Loutalala, Tié-Tié, arrondissement 3

Son fondateur est :

Son Eminence Sri Lassy Simon Zephirin.

La Direction générale Théocratique

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

Chikadora, un groupe de percussionnistes à découvrir ce soir

Nzazi N'kuyu ou la foudre du diable, c'est l'intitulé du spectacle qu'organise le groupe Chikadora en partenariat avec l'Institut français du Congo ce jeudi 30 janvier.

«C'est une opportunité qui me permet de défendre mon titre du dieu de la percussion, en présentant aux spectateurs nos spécialités qui nous différencient des autres», a déclaré Claude Rosney Matady.

Trois morceaux seront présentés à cette occasion à savoir : Bikuna ni buo dia (celui qui sème le vent, récolte la tempête), kabo ya zebi et Kongo. Ses chansons en lari, kongo et en français, véhiculent des messages d'interpellation. Chikadora, de son vrai nom Claude Rosney Matady, née au Congo Brazzaville, est un percussionniste accompli. Il utilise son corps, les échasses, le Tam-Tam, les gongs et les maracas qu'il attache à ses poignets.

Le groupe qui aligne déjà deux albums sur le marché prépare la sortie d'un troisième vers la fin de cette année. L'artiste évolue en Afrique du Sud même s'il est régulièrement à Brazzaville. Pour Chikadora, la percussion est quelque chose d'inné. Un frein aux ambitions de ce groupe créé en 2012 : le manque de sponsors qui se traduit par des difficultés financières. «J'organise les spectacles avec mes propres



Le percussionniste Claude Rosney Matady

économies», dit-il. Malgré tout, l'artiste espère construire une école de percussion: «Mon ambition est d'encadrer les jeunes et de faire la fierté du pays à l'étranger. Mon pays, le Congo, est moins connu que d'autres et c'est triste».

Pour ce soir au CCF, l'entrée est gratuite.

Rosalie Bindika

JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT

AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE - ANNOUNCEMENT NUMBER 002-2014

OFFRE D'EMPLOI

Pour le poste de: **Chauffeur**

Grade du Poste: FSN-03 (Grille salariale applicable aux employés locaux de l'Ambassade des USA)

DATE D'OUVERTURE: vendredi 31 janvier 2014; DATE DE CLOTURE: vendredi 14 février 2014

Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai).

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche quatre (4) individus ayant un diplôme d'études secondaires (BEPC), un permis de conduire, un niveau acceptable de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler comme chauffeur. Les intéressés (ées) auront entre autres tâches: d'assurer le transport des passagers et/ou des marchandises dans la ville et autour des quartiers environnants, conduire les véhicules de l'entrepôt pour la livraison du matériel, équipement, voire bagages ... maintenir les véhicules propres et en état de fonctionnement, ceci inclut être capable de faire une petite mécanique préventive. Les intéressés (ées) qui travailleront de façon rotative pendant 24 heures exécuteront également d'autres tâches sur instruction de leur superviseur. Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

Pour de plus amples informations, concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2000/06-612-2143/06-612-2133/06-612-2073 ou par courrier E-mail à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement, à l'attention de:

Management Officer - U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sassou N'Guessou No: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

COURSE À LA PRIMATURE

Bras de fer entre Matata Ponyo et Mukoko Samba

En dernier ressort, il appartiendra au chef de l'État de départager les deux protagonistes en faisant le choix de l'efficacité.

Toute la ville en parle. Il est un secret de polichinelle qu'entre le Premier ministre Augustin Matata Ponyo et le vice-Premier ministre en charge du budget Daniel Mukoko Samba, le courant ne passe plus. Les deux personnalités vivaient ces derniers temps comme chien et chat, s'épiaient mutuellement, et toujours à l'affût de la moindre gaffe pour clouer l'autre au pilori. Les relations entre les deux personnalités, à en croire les indiscretions recueillies dans la ville haute, ont piqué du nez depuis que le chef de l'État avait annoncé l'imminence de la formation d'un gouvernement de cohésion nationale. Les consultations amorcées à cet effet se buteraient désormais sur le choix du nouveau Premier ministre, indiquent des sources. Joseph Kabila qui porterait en estime le vice-Premier ministre en charge du budget l'aurait reçu par deux fois au grand dam de Matata Ponyo, apprend-on. Ce dernier, qui n'apprécierait guère l'indépendance d'esprit que prend de plus en plus son

vice qui ne l'avait jamais tenu informé de cette entrevue avec le chef de l'État, verrait en lui un challenger de taille dans la course à la primature.

Pour Matata Ponyo qui tient mordicus à conserver son fauteuil, Daniel Mukoko Samba passerait pour un « malin » qui convoiterait son fauteuil. Cette information confirmée par plusieurs sources proches des cabinets de deux concernés fait aujourd'hui les choux gras des différents titres, tant à l'inté-

D'après certaines sources au faite du dossier, Matata Ponyo militerait même pour son départ du gouvernement. Indélicatesses répétées, insubordination, absentéisme, etc. tout est mis sur le dos de Mukoko Samba pour le noyer. Une démarche somme toute difficile. C'est sous Adolphe Muzito alors Premier ministre que Daniel Mukoko a commencé à prendre de l'envergure en s'imposant comme le fer de lance du ministère du Budget.

rieur qu'à l'extérieur du pays. Joseph Kabila qui connaît bien ses hommes porterait en estime Daniel Mukoko Samba en qui il aurait déniché un potentiel énorme en termes d'initiatives, de conception, d'analyse et de

maîtrise des concepts économiques, révèle-t-on. À travers ses idées novatrices, l'intéressé contribue à booster l'action gouvernementale et sa maîtrise des paramètres socioéconomiques force l'admiration. Mukoko serait bien coté dans le sérail présidentiel et tous les pronostics le pointent désormais comme virtuel Premier ministre. De quoi mettre mal à l'aise un Matata Ponyo qui, pour rien au monde, ne laisserait filer la primature qu'il considère comme

une chasse gardée. La sanction infligée à Mukoko Samba interdit, depuis plus d'une semaine, de participer à toutes les activités économiques et financières du gouvernement dont les séances matinales de la

Troïka stratégique procéderait d'une intention calculée du Premier ministre d'en découdre avec son vice. D'après certaines sources au faite du dossier, Matata Ponyo militerait même pour son départ du gouvernement.

Joseph Kabila qui porterait en estime le vice-Premier ministre en charge du budget l'aurait reçu par deux fois au grand dam de Matata Ponyo, apprend-on. Ce dernier, qui n'apprécierait guère l'indépendance d'esprit que prend de plus en plus son vice qui ne l'avait jamais tenu informé de cette entrevue avec le chef de l'État, verrait en lui un challenger de taille dans la course à la primature.

Indélicatesses répétées, insubordination, absentéisme, etc. tout est mis sur le dos de Mukoko Samba pour le noyer. Une démarche somme toute difficile. C'est sous Adolphe Muzito alors Premier ministre que Daniel Mukoko a commencé à prendre de l'envergure en s'imposant comme le fer de lance du ministère du Budget. Lors de la re-composition du gouvernement, sa candidature a été préférée à d'autres que le Palu avait alignées. Le chef de l'État serait allé à l'encontre des choix proposés par le patriarche Gizenga

et, depuis lors, les choses sont restées en état. Et pour n'avoir pas bénéficié de la caution d'Antoine Gizenga ni du Palu qui n'ont pas influé sur sa nomination, Mukoko Samba, d'après certains observateurs,

évoluerait désormais comme un électron libre.

Taxé d'intrus et d'opportuniste au Palu, le maintien de Mukoko Samba au gouvernement ne dépendrait plus que de lui-même en tant que politique. Son intelligence et ses prédispositions à changer la donne économique, loin du militantisme qui, souvent, régule la vie des partis en RDC continueront de plaider en sa faveur. En dernier ressort, c'est au chef de l'État de départager les deux protagonistes en faisant le choix de l'efficacité.

Alain Diasso

INFRASTRUCTURES

Le contrat sino-congolais bat de l'aile

Le partenariat serait en panne suite au non-respect par le gouvernement de ses engagements, notamment la prise en compte des risques politiques encourus par ces investissements.

Le fameux « contrat chinois » ainsi que le commun des Congolais désignent le partenariat que la RDC a conclu avec un groupe d'entreprises chinoises pour la construction de quelques infrastructures de base. Après la rumeur vite démentie sur un prétendu retrait d'Exim bank qui finance les firmes chinoises engagées dans cette opération, la tendance est aujourd'hui à l'arrêt des travaux. Les ingénieurs et ouvriers chinois tournent les pouces, faute de chantier. L'activisme qui les avait caractérisés au début a baissé d'un cran. Plusieurs chantiers ouverts ont été carrément abandonnés tant à Kinshasa qu'à l'intérieur du pays. Et pour cause ? Cela fait pratiquement près de six ans que les entreprises chinoises engagées dans ce partenariat ne libèrent plus les fonds nécessaires pour l'exécution des travaux.

Le groupe d'entreprises chinoises (GEC) agissant dans le cadre de la Sicomines, la joint-venture minière née du partenariat avec le gouvernement congolais avec 68% des parts lui revenant, peine



Une route impraticable à Kinshasa

à trouver des moyens financiers devant soutenir l'exécution des travaux. La Sicomines, pour rappel, est censée gérer les apports de deux parties pour le respect des droits et obligations des uns et des autres. Apparemment, entre le consortium chinois et Exim Bank, le courant ne passe plus bien. D'où le flou entretenu au-

tour du financement des travaux au grand dam du gouvernement obligé d'attendre que Gec réalise sa part du Contrat. A la cellule de suivi desdits contrats, on ne pipe mot du dossier préférant parler des « difficultés passagères ». Des sources gouvernementales au faite du dossier évoquent la nécessité d'examiner en profondeur

la question. Du côté du gouvernement, il y a également beaucoup des choses à redire en termes de respect des engagements librement souscrits. La RDC, entend-on dire dans les milieux concernés, ne prend pas en compte les risques politiques encourus par les investissements consentis dans le cadre desdits

contrats. Alors qu'elle s'était engagée à adopter une loi devant sécuriser le régime fiscal, douanier et de change applicable à ce projet de coopération en raison de sa spécificité, la RDC ne donnerait pas suffisamment de gages pour assurer la protection des entreprises chinoises engagées dans ce partenariat. Les chinois craindraient, d'après des sources, la nationalisation de leurs entreprises ou encore l'expropriation de la Sicomines dans laquelle ils détiennent la majorité des parts (68% contre 32% à l'Etat congolais). Les tergiversations du gouvernement congolais dans l'adoption et la promulgation de la loi susdite seraient à la base, d'après certaines indiscretions, du décaissement en 2013 par les entreprises chinoises des fonds nécessaires à l'exécution des projets d'infrastructures, notamment la construction de routes et d'hôpitaux.

Notons que l'apport de contractants dans le cadre dudit contrat a consisté en un échange, du côté de la RDC, des droits et titres miniers couvrant les gisements naturels de cuivre et cobalt (Dikulwe et Mashamba) enfouis dans les régions de Kolwezi au Katanga. Et dans le cadre de la Sicomines, les entreprises chinoises ont accepté apporter le financement et la RDC la concession minière.

A.D.

ACTIONS HUMANITAIRES

Trois prématurés pris en charge par la Fondation Biamba Mutombo Dikembe

Ces nouveau-nés constituent la quatrième équipe à être transférée du centre de santé de Kingasani, dans le cadre d'une action initiée par le président de cette fondation qui sera désormais menée chaque mois.

L'unité de néonatalogie du service de pédiatrie de l'hôpital Biamba Marie Mutombo (HBMM) a accueilli, le 29 janvier, trois prématurés venant du Centre de santé de Kingasani. Ces enfants bénéficient d'une prise en charge complète gratuite assurée par la Fondation Mutombo Dikembe (FMD).

Pour cette opération, l'hôpital Biamba a dépêché une ambulance avec une couveuse portative qui a permis le transfert de ces bébés de Kingasani jusqu'à Masina, où cette formation médicale est implantée. Parmi les bénéficiaires, il y a deux fillettes dont une née le 19 janvier, pèse 760 grammes, et l'autre, née le 27 janvier, pèse 1,170 kg. Le garçon du groupe, né 28 janvier, pèse 2,90 Kg.

Leurs premières minutes dans les établissements de l'hôpital Biamba Marie Mutombo ont été marquées par les premiers soins intensifs, et leur installation dans les couveuses situées dans cette unité de néonatalogie. Le médecin chef de service de pédiatrie de l'HBMM, Dr Pa-

trick Kyungu, a rassuré sur la prise en charge médicale de ces enfants. À l'en croire, la disponibilité des équipements et du personnel ainsi que les médicaments et autres produits mis à sa portée permettent à ce service de s'occuper correctement de ces enfants. « *La prise en charge des prématurés n'est pas nouveau chez nous. Nous avons des couveuses, des médicaments... Il n'y aura pas des problèmes de ce côté-là* », a-t-il rassuré. Les mères de ces enfants sont également prises en charge et sont internées dans ce service, jusqu'à la sortie de leurs enfants respectifs.

L'élan de générosité

Cette action s'inscrit dans le cadre d'une politique initiée par le président de la FMD, la star de la NBA, Jean-Jacques Mutombo Dikembe, qui avait instruit l'HBMM de prendre en charge des enfants prématurés recueillis au centre de santé de Kingasani. Cette décision du chairman de la FMD est, selon le médecin chef de staff de cet hôpital, Dr Faustin Mumpeya, est sa réaction aux conditions dans lesquelles ces enfants sont hébergés dans cette institution médicale d'une des congrégations des religieuses catholiques. « *Il s'est rendu*



Les prématurés bénéficiaires "accueillis" par l'une de leurs prédécesseurs

compte que les conditions d'hébergement et d'élevage ne suivent pas pour ces enfant issus des familles démunies. C'est pourquoi, il a décidé d'initier une politique qui voudrait que certains enfants soient pris en charge par la fondation », a-t-il expliqué.

Cette opération a commencé depuis 2013. La FMD et son hôpital ont, de ce fait, déjà reçu et suivi trois groupes de trois enfants chacun. Jusqu'à l'arrivée du qua-

trième groupe, le médecin chef de staff avait rassuré sur la bonne évolution des précédents, qui sont dans leurs familles respectifs et dont l'un, âgé de plusieurs mois déjà, est venu à l'hôpital pour la vaccination. « *L'HBMM a déjà reçu neuf enfants qui ont bénéficié de cette prise en charge gratuite et qui ont été suivis jusqu'au moment où leurs états respectifs aient permis qu'ils soient libérés* », a-t-il noté. Etant donné l'ampleur de la situa-

tion et le nombre des cas enregistrés par cette maternité de Kingasani, le président de la FMD a décidé de donner à cette action qui n'était que ponctuelle un caractère mensuel. « *Selon cette décision, désormais chaque mois, la FMD et l'hôpital Biamba Marie Mutombo accueilleront trois enfants qui seront gratuitement pris en charge ici* », a souligné le Dr Faustin Mumpeya.

S'agissant de la sélection des bénéficiaires, le médecin chef de staff à l'HBMM a noté que la FMD n'a pas un critérium lui permettant de choisir les enfants à prendre en charge. « *Ce choix est fait par les responsables de l'hôpital des Sœurs* », a-t-il précisé. À l'en croire, les premiers contacts ont été pris avec les responsables de cette formation médicale, parce que l'HBMM assumait déjà certaines charges au bénéfice des prématurés qui naissent dans cette institution hospitalière. Et, pour le transfert de ces prématurés, la FMD s'est acquitté des frais d'hospitalisation et des factures liées à leur séjour au sein de cette structure sanitaire installée à Kingasani en vue de permettre à l'HBMM d'assurer la continuité de la prise en charge médicale.

Lucien Dianzenza

CRISE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

Seulement huit pays africains affectent 10% à l'agriculture

The One Campaign, organisation regroupant 3,5 millions de personnes contre la pauvreté, a lancé une nouvelle campagne Do Agric pour inviter les dirigeants de l'Afrique subsaharienne à se mobiliser en faveur des millions d'Africains pauvres à travers des investissements ciblés dans le secteur agricole et d'un accord de « Maputo amélioré », c'est-à-dire un ensemble de politiques agricoles des pays en accord avec le programme mis en œuvre au niveau de l'Union africaine.

L'objectif est de pousser les États du continent africain à respecter leurs engagements d'affecter 10% de leurs budgets respectifs au secteur de l'agriculture. Ainsi The One a-t-il choisi de sensibiliser la classe dirigeante à sa manière en lançant une nouvelle campagne et un rapport intitulé « Prêts au changement : promesse de la transformation agricole de l'Afrique » pour des budgets efficaces, transparents et responsables. Au-delà, la campagne Do Agric « L'agriculture, ça paie » recommande aux dirigeants de mettre en œuvre les meilleures politiques capables de stimuler la productivité, d'accroître les revenus des paysans et d'aider les catégories les plus vulnérables à sortir de la pauvreté. Plusieurs personnalités politiques ont adhéré à cette campagne. L'une des plus influentes est le président du Bénin, Thomas Yayi Boni, présenté comme le fer de lance de cette campagne. Il a marqué de sa présence la cérémonie de lancement à Addis-Abeba, accompagné par D'Banj, auteur compositeur nigérian, et des acteurs de la société civile, dont l'Association panafricaine des agriculteurs, Action Aid Interna-

tional, Accord International, Oxfam et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique. Le président de la Tanzanie, Jakaya Kikwete, est aussi un fervent défenseur de la campagne.

Quant à Yaya Toure, footballeur ivoirien, il a réalisé un message vidéo de soutien à cette initiative, a-t-on appris. L'agriculture devient une question qui revêt désormais un enjeu stratégique pour le continent. Do Agric est une campagne lancée au moment où l'UA organise un sommet pour débattre des principaux défis du développement au cours de cette nouvelle année. En effet, l'UA a proclamé 2014 comme "l'Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire". Pour The One, il y a 400 millions d'Africains qui vivent dans l'extrême pauvreté, 70% d'entre eux évoluent dans les zones rurales qui dépendent de l'activité agricole. Entretemps, il est établi qu'une croissance alimentée par l'agriculture en Afrique subsaharienne aura onze fois plus d'effets sur la réduction de la pauvreté qu'une croissance alimentée par les mines. Actuellement, seulement huit pays africains appliquent les 10% au budget agricole. La situation n'est donc pas désespérée, mais il faut simplement pousser les dirigeants africains à aller plus loin, au regard des nombreuses opportunités agricoles encore inexploitées. L'Afrique doit atteindre l'autosuffisance alimentaire. À ce titre, le rapport de The One contient une dizaine de résolutions issues des discussions avec les agriculteurs africains et les associations des agriculteurs de tout le continent.

Laurent Essolomwa

DGDA

Les directeurs centraux et provinciaux en session ordinaire

La septième session dont le coup d'envoi a été donné par le ministre délégué aux Finances, Patrice Kitebi, permettra d'évaluer le niveau d'exécution du plan d'action 2013 et de présenter celui de 2014

Pendant trois jours, soit du 28 au 30 janvier, les directeurs centraux et provinciaux de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) vont, à la fin des travaux, faire la communication des assignations budgétaires provisoires de l'exercice 2014 et procéder à la signature de contrats de performance pour l'année 2014.

Dans son allocution d'ouverture, le directeur général des douanes et accises, Deo Rugwiza Magera, a dévoilé les statistiques des recettes mobilisées en 2013 pour évaluer le niveau des efforts fournis par la communauté douanière dans l'accomplissement de sa mission. Pour l'exercice 2013, les prévisions budgétaires étaient de 1.633.568.078 FC répartis par mensualités entre les douze provinces douanières de la DGDA suivant les coefficients de saisonnalité fixés par la direction générale. Au premier trimestre 2013, la DGDA avait déjà mobilisé 804.805.167.863 FC, soit un taux de réalisation de 107,33/0. Il fallait encore mobiliser 828.762.910.150,00 CDF au deuxième semestre afin d'atteindre les assignations annuelles de 1.633.568.078.013CDF.

En effet, le patron de la DGDA s'est dit heureux de constater que sa régie financière a mobilisé au second trimestre 909.283.193.946 CDF, au lieu de 828.762.910.150,00 CDF. Au total, la DGDA

a mobilisé en 2013, 1.714.088.361.809CDF contre 1.633.568.078.013CDF qu'on lui a assignées par la Loi de Finances, soit un taux d'exécution de 104,93%. Comparativement en 2012, les recettes de 2013 connaissent un taux d'accroissement de 29,1810 et une plus-value de 387.229.570-276CDF, soit plus de 400 millions de dollars américains.

« *Je saisis cette occasion pour saluer cette performance et féliciter tous ceux qui ont contribué à sa réalisation* », a déclaré Deo Rugwiza, tout en invitant les directeurs centraux et provinciaux à redoubler d'efforts dans la mobilisation des recettes par une lutte sans répit contre la corruption, la fraude, les tracasseries, les détournements et l'impunité. « *Il faudra appliquer, sans faille, les dispositions du Code des douanes, du Code des accises, du Tarif douanier et l'ensemble des instructions et décisions de la Direction générale en matière de gestion* », a-t-il ajouté.

La loi de Finances sous examen au Sénat a assigné à la douane un budget des recettes de 2.456.599.330.291CDF soit 50,38% de plus que le budget de l'exercice 2013 et 43,32% de plus que les réalisations de cette même année. « *Ainsi que vous pouvez le constater, la barre des prévisions budgétaires des recettes de l'exercice 2014 est placée si haut qu'il faudra beaucoup d'ingéniosité pour la franchir* », leur a-t-il exhorté, en leur rappelant la devise de la douane : "Toujours davantage, aujourd'hui plus qu'hier et demain plus qu'aujourd'hui".

Gypsie Oïssa

INTERVIEW

Peggy Tabu : « Je fais le maximum pour offrir le meilleur de moi »

À la fin du concert Héritage Ley dont il était la vedette la nuit du 25 janvier, le fils de Rochereau nous a parlé du sens qu'il donnait à cette soirée VIP organisée en hommage à son feu père pour marquer, comme de coutume, l'échéance des quarante jours après sa disparition. Dans cet entretien, le jeune chanteur nous dit que la manifestation était voulue intimiste.

Les Dépêches de Brazzaville : Quel sens revêt pour vous la soirée Héritage Ley ?

Peggy Tabu : Pour moi, c'est une façon d'aller de l'avant, de me rassurer que les gens aiment encore la musique du Seigneur Ley. Aussi, un moyen de soutenir la continuité des jeunes comme moi, Youssoupha et bien d'autres encore qui reprennent des chansons du Seigneur Ley pour offrir aux gens de la musique de qualité. C'est la confirmation que le Seigneur Ley reste parmi nous à travers sa musique car je l'ai vécu à travers ce spectacle.

LDB: Comment avez-vous personnellement vécu ce moment ?



Peggy Tabu sur la scène de la Halle de la Gombe lors de la soirée Héritage Ley

PT : J'ai trouvé l'ambiance et le public très chauds. Vous avez vu comment il a dansé ! Franchement, je suis très content de ce retour extraordinaire que j'ai reçu de la part du public. Pour moi, c'est un pari réussi. Et, je

suis très ravi qu'il y ait eu autant de gens de cette qualité-là. Je me sens aimé et je me sens soutenu, pour moi c'est vraiment une victoire.

LDB: D'aucuns estiment pourtant que

l'événement aurait dû être plus prestigieux ...

PT : Nous avons juste voulu faire quelque chose d'assez modeste. Nous aurions pu mettre des grands panneaux dans la ville, faire des actions plus tapageuses pour l'annoncer mais nous voulions plutôt que ce soit quelque chose de plus intime et l'on a invité des personnes au maximum mais avec l'idée que cela reste un moment partagé avec un certain nombre. À la différence de l'échangeur où nous avons joué face à plusieurs milliers de personnes mais ici nous voulions un public assez particulier. Pour moi, c'était très satisfaisant et très encourageant.

LDB: Peggy Tabu n'exerce-t-il son talent que dans l'interprétation des œuvres du Seigneur Ley ?

PT : Non, Peggy Tabu a une carrière, il a ses chansons, il prépare un album et il a des fans qui l'aiment pas seulement parce qu'il interprète les chansons du Seigneur Ley mais parce qu'ils le trouvent talentueux. Et ses fans attendent un album de lui. Au-

jourd'hui, je peux répondre à leurs attentes car je pense qu'il ne faut pas en sortir un avant l'heure. Je n'ai pas encore d'album sur le marché parce que j'estime qu'un album doit être fait quand le besoin se fait sentir, quand il est demandé. Maintenant l'on me fait la demande et, donc, je fais le maximum pour offrir le meilleur de moi au public.

LDB: Quand prévoyez-vous la sortie de cet opus ?

PT : Si tout se passe comme je l'ai prévu, l'album sortira en avril. Il y aura des singles peut-être même bien avant pour l'annoncer. Ils sont déjà prêts. Mais, l'on veut faire les choses avec stratégie, l'on y réfléchit. Des concerts sont en vue, des brasseries sont intéressées et même il y a des lieux et des dates que garde encore secrets. Pour l'instant, février et mars, l'on se concentre sur l'album qu'il faut bien finaliser parce qu'au-delà des concerts, les gens attendent de nous des œuvres, un single, des produits Peggy Tabu.

Nioni Masela

RDC

Le pays compte mettre sous traitement plus de soixante-dix mille malades de sida

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a décidé d'accorder à la RDC un financement de cent trente millions de dollars américains pour appuyer la lutte contre le sida.

Grâce à ce financement qui couvrira une période de trois ans soit 2014-2017, la RDC compte mettre sous traitement gratuit aux antirétroviraux (ARV) 79.038 personnes malades du sida au cours de la 1ère année. Pour la deuxième année, il y aura 86.265 des malades qui seront mis sous antirétroviraux et 94.126 au cours de la dernière année. Présentement en RDC, il y a 76.418 personnes vivant avec le vih-sida qui sont sous traitement antirétroviral dont 64.449 le sont grâce au financement du Fonds mondial.

Le nouveau financement que le Fonds mondial vient d'accorder à la RDC sera utilisé rationnellement. Selon le ministre de la Santé publique, quatre organisations dont le ministère de la Santé publique ont été choisies pour gérer ce fonds. Il a déclaré cela au cours d'une réunion de comité national de coordination du fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Cette décision a été fort saluée par le coordonnateur du Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida en RDC, le Dr Mamadou Sacko. Dans le passé, indique-t-il, il y a eu manque de clarté dans la gestion financière des subventions accordées par le Fonds mondial. « La nouvelle version de la gestion ne permettra pas qu'un seul dollar soit mal utilisé et qu'il y ait malversation financière. L'accent est mis sur la transparence dans la gestion organisationnelle et institutionnelle et, en particulier, sur la gestion financière pour que l'argent soit bien utilisé pour les personnes vivant avec le VIH », a martelé le Dr Mamadou Sacko.

Notons que les activités qui seront menées grâce au financement de cent trente millions de dollars américains du Fonds mondial sont contenues dans la note conceptuelle que la RDC a rédigée et qui sera soumise au Fonds mondial. Les actions à mener concerne la prévention de sida. Il s'agit notamment de la prévention axée dans la population en général; de la prévention de la transmission de la mère à l'enfant; de la prévention chez les hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes; la prévention chez les professionnels du sexe et leurs clients; le traitement, la prise en charge et le soutien ainsi que la gestion du programme.

Aline Nzuzi

LIVRES

Ramazani Bishwende évoque L'Afrique dans la modernité néolibérale

Dans cet ouvrage de 266 pages l'auteur se demande s'il y a lieu d'espérer qu'un jour les sociétés multinationales deviennent un jour « des entreprises citoyennes » qui auront à cœur « la révolution technologique et éthique, quitte à offrir à l'humanité plus qu'une simple valorisation de leur capital ».

Avec en toile de fond cette interrogation pertinente, L'Afrique dans la modernité néolibérale, Responsabilités éthiques des mul-

tinacionales capitalistes vise un triple but. En effet, au travers de sa publication, le professeur de philosophie et d'anthropologie, Augustin Ramazani, Bishwende veut en premier instruire l'opinion mondiale sur la réalité triste vécue depuis toujours par son continent. L'Afrique, soutient-il, « est victime de ses propres richesses pillées par une élite autocratique et oligarchique au service des sociétés multinationales capitalistes et de leur "mangeocratie" ». Pour

étayer son point de vue, l'écrivain et chercheur, il évoque dès lors les conséquences tragiques qui remontent à sa douloureuse histoire. Il prend ici comme point de départ la traite. Augustin Ramazani souligne ainsi que « la traite atlantique, la colonisation, la post-colonie et la mondialisation » ont toutes eu des effets funestes. Celles, dit-il, d'accumuler « crimes de guerres, crimes contre l'humanité, viols et génocides ». Dans son propos, l'auteur en vient aussi à s'interroger sur la possibilité « de mettre fin au ca-

pitalisme sauvage et désastreux qui exsangue l'Afrique et le maintient dans l'expropriation et la sujétion pendant des siècles ». Il poursuit son questionnement se demandant s'il n'est pas « grand temps que l'exploitation des richesses du continent soit menées en vue de l'industrialisation de l'Afrique ». Ce, « en toute transparence et dans le respect de la raison éthique au bénéfice des peuples africains ». Augustin Ramazani renchérit sa pensée estimant que si les hommes politiques africains se libèrent « du nombrilisme asservissant », ils donneront l'occasion à leurs Nations de connaître un sort meilleur. Ils leur permettront, dit-il, de « se hisser à la hauteur des enjeux économiques de la mondialisation ».

Au final, soutient le sociologue, « si les sociétés capitalistes multinationales se comportaient comme des entreprises citoyennes, elles assumeraient leurs responsabilités économique, sociale et environnementale en s'impliquant davantage dans le développement durable des milieux dans lesquels elles agissent ». Et donc, leur éthique serait « en toute conséquence pertinente et urgente en vue de bien réguler leurs activités pour veiller à l'imputabilité et déterminer la responsabilité de chacun, dans le but de démanteler les circuits mafieux sur le continent, de ce fait, en participant ainsi à la Renaissance de l'Afrique ».

N.M.



La couverture de L'Afrique dans la modernité néolibérale, responsabilités éthiques des multinationales capitalistes

FOOBALL-TANSFERTS

Les Maliens Adama Traoré et Lassana Diarra signent à Mazembe

Deux internationaux maliens, Adama Traore (19 ans) et Lassana Diarra (25 ans) viennent de s'engager pour cinq ans avec le TP Mazembe de Lubumbashi, apprend-on.

Les deux joueurs ont pris part avec les Aigles du Mali à la troisième édition du Championnat d'Afrique des Nation (Chan) en Afrique du Sud. Le Mali a été écarté en quarts de finale par le Zimbabwe. L'on renseigne qu'Adama Traore a évolué auparavant au Club olympique de Bamako. Tandis que Lassana Diarra est le meilleur buteur du championnat malien. Il a été le fer de lance de l'attaque de l'AS Bakaridjan.

Et à propos de cet attaquant Malien de plus qui rejoint les Corbeaux du Katanga, l'entraîneur français de Mazembe Patrice Carteron a indiqué sur le site web officiel du club : « Nous l'avons recruté pour



Mazembe de Lubumbashi

avoir plus de répondant dans le domaine athlétique et ça sera pour nous une autre alternative tactique face à des

adversaires qui joueront regroupés en défense ». Et il a souligné que son recrutement est « un gros coup » pour Ma-

zembe, décrivant le joueur comme un « jeune joueur, rapide, passeur, buteur, travailleur, mais aussi précieux à

domicile qu'à l'extérieur ». Patrice Carteron a toutefois en bémol souligné que les deux recrues maliennes devront batailler dur pour prétendre à des places de titulaires. Notons que les deux maliens portent le nombre des joueurs maliens à cinq joueurs; il y a déjà eu les attaquants Cheibane Traoré et Cissé, et un défenseur venu du Bamako.

L'on se rend de plus en compte que Mazembe recrute de plus en plus à l'étranger pour renforcer son effectif. L'équipe se compose des joueurs Maliens, Rwandais, Tanzaniens, Zambiens, ougandais, et zimbabwéen. Le président sponsor du club, Moïse Katumbi Chapwe a affirmé une fois dans les médias que les joueurs étrangers respectent leurs contrats, par rapport aux joueurs locaux (Congolais).

Martin Enyimo

LOI SUR LES HYDROCARBURES

Global Witness salue la décision de la RDC de suspendre son adoption

Le pays veut accorder plus de temps à la réalisation de travaux de consultation afin de renforcer la législation en la matière.

Des députés congolais, des gouvernements donateurs, l'Unesco et des responsables de campagnes, y compris Global Witness, ont accusé cette loi de ne pas saisir de mesures énergiques en matière de lutte contre la corruption et de protection de l'environnement. La critique de cette loi a notamment porté sur l'article qui définit l'ouverture de la voie au forage dans des zones protégées, notamment dans le Parc national de Virunga, à condition que le conseil des ministres estime qu'une telle activité était d'utilité publique. « La mise en œuvre de mesures de transparence énergiques contribuerait à éliminer la corruption et à veiller à ce que la richesse pétrolière du pays serve à sortir la population congolaise de la pauvreté au lieu d'être détournée à l'étranger », a déclaré Nathaniel Dyer de Global Witness.

Dans un communiqué, cette ONG estime qu'une nouvelle loi sur les hydrocarbures pourrait contribuer à remettre de l'ordre dans le secteur en incluant des mesures de transparence énergétiques. Après lecture de la version de cette loi datant du 10 janvier, qui stipule désormais que la quasi-totalité des futurs droits pétroliers doivent être accordés par voie d'appels d'offres, Global Witness souligne que si cette mesure est mise en œuvre de manière transparente, la RDC pourrait tirer de meilleurs bénéfices du secteur. Tant que la loi ne comprendra pas des garde-fous, tels que l'obligation de divulguer l'identité des propriétaires réels des droits pétroliers et de publier les contrats, les risques de corruption resteront élevés, soutient l'ONG.

En 2011, le secteur des hydrocarbures a permis à la RDC de dégager 466 millions USD.

Gypsie Oïssa

FESTIVAL BLACK MOVIE

Dieudo Hamadi lauréat du prix des jeunes

Le réalisateur congolais a remporté son prix grâce à son documentaire intitulé « Atalaku »

Le festival Black Movie s'est déroulé du 17 au 26 janvier à Genève en Suisse. « Atalaku » était le seul film en provenance de la RDC. Néanmoins, le film « L'irrésistible ascension de Moïse Katumbi » du belge Thierry Michel figurait également sur la programmation. Le film de Dieudo Hamadi a reçu le prix décerné par un jury composé d'une vingtaine de jeunes. « Atalaku »

qui, à la veille des élections, vend ses services d'Atalaku, (crieur public) au candidat le plus offrant pour tenter de l'aider à se distinguer parmi les centaines de candidats potentiels.

Le festival Black Movie, indiquent les organisateurs, va résolument à contre-courant des cinémas uniformisés, novateur et décomplexé. Le festival propose durant dix jours chaque année une programmation des talents émergents et cinéastes confirmés dont les films restent inédits en Suisse.

développe une approche par thématiques. Il articule ses sections autour de sujets de société ou de l'actualité, des cinémas populaires, des nouvelles cultures urbaines, d'un genre ou d'un réalisateur. Pour rappel, « Atalaku » avait également obtenu en 2013 le prix Joris Ivens au festival du Cinéma du Réel à Paris.

« Examen d'Etat » bientôt sur le marché

Par ailleurs, Dieudo Hamadi est en train de boucler la réalisation de son prochain film intitulé « Examen d'Etat » qu'il a tourné il y a six mois à Kisangani sa ville natale. « J'ai suivi avec une caméra un groupe d'élèves de l'athénée royale de cette ville, deux mois avant qu'ils ne passent leurs examens. Il s'agit d'un sujet personnel car moi même j'ai passé en mon temps cet examen dans des conditions difficiles. J'avais dû m'y prendre à deux reprises avant de réussir. En tant que réalisateur, je n'ai cessé de m'interroger sur l'avenir de notre pays. La meilleure façon de construire notre avenir serait de voir comment nous préparons notre jeunesse, notre relève. C'est pourquoi j'ai choisi de traiter ce sujet », a indiqué le réalisateur congolais aux Dépêches de Brazzaville. Dieudo Hamadi est né à Kisangani le 22 février 1984. Il a étudié la médecine de 2005 à 2008. Depuis 2002, il a participé à plusieurs ateliers axés sur la réalisation des documentaires et des courts de montage.

Patrick Kianimi



Dieudo Hamadi boucle la réalisation de son prochain film

est une plongée dans la fièvre électorale de la RDC en 2001. Le film suit le parcours de Gaylor

Ancré dans le monde contemporain, reflet de ses mouvances esthétiques et sociales, Black movie

KOUILOU

Plusieurs infrastructures seront construites en 2014

Présentant les perspectives pour 2014 lors de la cérémonie d'échanges de vœux avec les corps constitués départementaux, le 25 janvier à l'hôtel de la préfecture, Fidèle Dimou, préfet du département du Kouilou, a énuméré un nombre important de projets de construction d'infrastructures qui seront réalisés cette année.

Le préfet a quant à lui annoncé la construction de 150 logements modernes, l'inauguration du palais royal du Mâ Loango, la réception du port de Bas Kouilou réhabilité, le démarrage imminent des travaux de construction du port sec de Liambou, la couverture en latérite de la route Tandou-Youbi-Tchizalamou-Nzambi en vue du désenclavement du département... Il a par ailleurs évoqué la poursuite des travaux de construction de l'usine de potasse de Mengo (district de Hinda) et les problèmes fonciers que rencontre le projet de construction de la cimenterie de Makola.

Outre la construction des infrastructures, 2014 prévoit l'organisation de réunions rapprochées des services de la préfecture avec les sous-préfets et les directeurs départementaux. Se tiendront également au cours de l'année, les 2e journées de réflexion sur l'administration territoriale en vue du renforcement des contacts entre les différents acteurs de la vie administrative et d'une action administrative plus efficace dans le département. Le



Fidèle Dimou et son épouse lors de la présentation des vœux aux corps constitués.

préfet s'est dit satisfait du travail accompli par la force publique pour garantir la paix dans le département, aspect qui a permis le bon déroulement des opérations de recensement administratif spécial. Par ailleurs, il a souhaité qu'un accent particulier soit mis sur la salubrité comme l'a instruit le ministre de l'Intérieur lors de la cérémonie de présentation des vœux avec ses administrés le 13 janvier. Dans ce cadre, le préfet du Kouilou a institué depuis un certain temps, la journée hebdomadaire de salubrité publique

ainsi qu'une émulation inter-localités.

La responsabilité sociétale des entreprises pétrolières

Fidèle Dimou a salué la persévérance et la perspicacité des sociétés pétrolières opérant dans le département. Bon nombre d'entre elles ont mené des actions au profit de la population du Kouilou en 2013. C'est le cas d'Eni Congo qui a mené une politique d'électrification et d'approvisionnement en eau potable des villages environnants et a doté, avec la société

Socco, les services départementaux des véhicules lors des campagnes de vaccination. Il y a aussi Les Brasseries du Congo qui ont fait un don de 500 tables bancs aux écoles, et la société Taman qui a construit une école et une salle polyvalente à Koungou (district de Loango).

Rétrospective 2013

Premier à intervenir à la cérémonie, Patrice Servanti, consul de France et doyen du corps consulaire, a fait un rappel des principaux événements

ayant marqué l'année 2013, notamment : les conflits dans certains pays, l'action du président de la République du Congo et du gouvernement congolais dans les différentes médiations en RDC et en RCA, la volonté et l'implication du Congo dans les relations internationales, la disparition de Nelson Mandela.

Le bilan sommaire de 2013 (année de consolidation de l'administration de proximité, de renforcement de la démocratie, la paix et l'ordre social dans le Kouilou) présenté par Louis Ambankou, chef de cabinet du préfet, révèle qu'il a été enregistré au niveau du département, une amélioration significative des résultats, en particulier dans les collèges d'enseignement général. « Le taux de réussite a été le plus élevé avec 67, 29% », a-t-il indiqué. Il a aussi noté la participation des artisans du Kouilou aux salons internationaux organisés à Alger (Algérie), à Niamey (Niger) et au Cabinda (Angola). Cela, avec le concours du préfet et la collaboration de certaines directions générales des administrations para-étatiques et des sociétés privées. Une minute de silence a été observée en mémoire de Jean Richard Bongo, président du conseil départemental du Kouilou, de Bernard Théouse, président du conseil des dignitaires de Bwali, et de Jean-Louis Mavoungou, chef de village de Ntchiella dans le district de Zambi.

Lucie Prisca Condhet

MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE CREDIT IDA N° 5121-CG

Unité de Coordination du Projet

B.P 14564 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°012/MEFDD-CAB/DEP-PFDE/14

« Recrutement d'un consultant individuel international assisté d'un consultant individuel local chargés de l'élaboration d'une stratégie de développement des PME de menuiserie »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour financer les activités du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : Elaboration de la stratégie de développement des PME de menuiserie.

2. La mission vise à élaborer une stratégie de mise en place d'un tissu économique autour des grandes industries de bois et des agglomérations, pouvant participer à la diversification de l'économie par la création de la valeur ajoutée et à la satisfaction des besoins nationaux en produits finis de qualité.

3. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable, de la mise en œuvre dudit projet, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils ont la capacité technique d'exécuter lesdits services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées,...).

4. Les consultants seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition de janvier 2011 » par comparaison de CV.

5. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique au plus tard le 17/02/2014, à l'adresse ci-après :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE, UNITE DE COORDINATION DU PROJET,
Case J-142V, OCH Moungali III, Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 24/01/2014
Le Coordonnateur du PFDE

Fidèle NKOUNKOU

MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE

CREDIT IDA N° 5121-CG

Unité de Coordination du Projet

B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°011 RELANCE/MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/14

« Recrutement d'une firme pour appuyer la campagne d'information médiatique du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour financer les activités du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : « Appui à la campagne d'information médiatique du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable »

2. La mission consiste à appuyer la Direction de la Communication et de la Vulgarisation à finaliser la stratégie et le plan de communication du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) et à élaborer des campagnes d'information autour des activités clés du MEFDD comme la traçabilité du bois, le reboisement, l'implication des populations locales et autochtones dans la gestion forestière, les initiatives de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD),...

3. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la mise en œuvre dudit projet, invite les agences de communication spécialisées dans le domaine à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils ont la capacité technique d'exécuter lesdits services (note de présentation de l'agence, missions similaires exécutées,...).

4. Sur cette base, les consultants seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition de janvier 2011 ». La sélection sera basée sur la qualité technique et le coût.

5. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique au plus tard le 17/02/2014, à l'adresse ci-après :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142V, OCH Moungali III,
Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 24/01/2014
Le Coordonnateur du PFDE

Fidèle NKOUNKOU

COMMERCE

Des marchés informels devant les domiciles

Cette pratique est devenue aujourd'hui incontournable et participe à l'accroissement du revenu dans de nombreux ménages. À Pointe-Noire, elle prend de plus en plus de l'ampleur car pour de nombreux ménages, ce petit commerce informel permet de « joindre les deux bouts ».

« Cette pratique est très importante pour les ménages, car elle permet d'adoucir des tensions de trésorerie et permet aussi aux femmes non occupées par un quelconque boulot d'exercer là où l'on dort, tout en complétant l'argent de la popote afin de joindre les deux bouts. Un salaire unique ne permet pas de couvrir tous les besoins du ménage », a déclaré une ménagère qui vend divers produits devant sa parcelle d'habitation au quartier Km4.

L'intégration de la femme est mise en exergue

En plus du fait que cette pratique brise l'inactivisme de certaines femmes au foyer, elle permet aussi de les intégrer socio-économiquement en participant véritablement à l'élargissement des sources de revenus dans le ménage. À Pointe-Noire, il n'y pas que des femmes qui s'adonnent à ce petit commerce informel, il y a aussi des hommes, fonctionnaires ou pas, également

nombreux dans cette pratique. Après le boulot, ils restent devant leurs parcelles d'habitation jusqu'à une heure tardive de la nuit à vendre soit du pétrole lampant au détail, soit du pain au beurre, soit quelques fournitures scolaires et autres. Ils le font, non pas pour perdre leur temps, comme le disent certains, mais plutôt pour couvrir d'autres besoins que le salaire n'a pas pris en compte.

Cette pratique devenue monnaie courante dans tous les ménages ponténégrins, est un élément important dans la création de multiples sources de revenus. Il y a aussi des femmes fonctionnaires, qui de plus en plus emboîtent le pas, car il faut les voir après le travail, devant leurs parcelles d'habitation en train de vendre soit de la friperie, soit des boîtes de conserve et toutes sortes de légumes. Et cela permet à d'autres ménagères, lorsqu'elles veulent aller faire le marché dans un autre quartier, de rester dans leur quartier, ce qu'elles appellent communément par « zando ya quartier ».

Un facteur de thésaurisation ?

Même si cette pratique participe à l'intégration socio-économique des ménages et adoucit les tensions de trésorerie, il y a un côté négatif. « Lorsque cette pratique prend de



La ménagère à côté de ses trois tablettes de safou, de farine de manioc et de riz, devant sa parcelle d'habitation. / Photo Adiac

l'ampleur dans les ménages, elle participe à la thésaurisation. Car il est rare qu'une ménagère qui a amassé assez d'argent dans ce petit commerce des denrées alimentaires devant sa parcelle d'habitation, puisse s'adresser à une banque pour ouvrir un compte, elle préfère le garder chez elle », nous a confié un économiste travaillant dans une banque de la place. Toutefois, le constat est que ce petit commerce informel est aujourd'hui vu comme une porte de

sortie pour tous, car il rend d'énormes services dans les foyers. Il permet aussi de régler des imprévus en terme d'argent et de faire face à de nombreuses sollicitations de la famille, proche et élargie. La nécessité d'encadrer l'activité Comme Pointe-Noire, Brazzaville voit également se développer cette pratique. Une réalité sociale qui pose le problème de l'espace public, de la création et de la gestion des marchés communautaires ou de

proximité. En même temps qu'elle porte un coup sur les marchés traditionnels vidés de leurs vendeurs. Entre temps, malgré les avantages que ce type de commerce garantit à ses acteurs, il n'est pas sans interpeller les pouvoirs publics et les citoyens à qui il fait du tort. À cause de la prolifération des étals devant les habitations et le long des rues et avenues, il est désormais difficile de circuler dans les quartiers populaires.

Faustin Akono

REVENDEMENTS SOCIALES

Grogne des travailleurs de l'hôtel Elaïs

Plusieurs travailleurs évoluant dans cet établissement ont arrêté le travail depuis le 28 janvier. Motifs évoqués : les licenciements abusifs, le mauvais traitement et le non respect de la réglementation du travail dont ils sont victimes depuis quelque temps.

« Ce matin (28 janvier) quand nous sommes arrivés au boulot, on nous a fait savoir que la direction venait de suspendre cinq de nos collègues. Depuis le début du mois de janvier, neuf ont déjà subi le même sort. À ce jour, près de trente agents ont été licenciés sans raison apparente. Trop c'est trop, on ne peut pas tolérer cette injustice. Voilà pourquoi nous avons décidé cet arrêt de travail pour dire à la direction que nous ne

sommes pas d'accord avec cette façon de faire », a protesté Jules, un agent évoluant au service hébergement.

Pour Arnaud, agent au service technique : « Depuis un certain temps, la direction est en train de licencier les agents pourtant liés à l'hôtel par un contrat à durée indéterminée pour les remplacer par des

« Récemment, la directrice de l'hôtel a renversé de l'eau glacée sur un agent qui se reposait près d'un arbre. »

stagiaires que l'on fait travailler pendant dix mois, moyennant un salaire mensuel de 40.000 FCFA. Ce qui est inadmissible. Ainsi, nous exigeons

le départ de la directrice générale et tout son staff qui ont montré leurs limites dans la gestion de l'hôtel. »

Les agents dénoncent également le licenciement récent des délégués du personnel pour avoir voulu défendre les intérêts des travailleurs mais aussi les mauvais traitements, sans compter les injures et les humiliations en tous genres dont ils font l'objet quotidiennement. « Récemment, la directrice de l'hôtel a renversé de l'eau glacée sur un agent qui se reposait près d'un arbre », a témoigné, indigné, un agent. Recevant les agents grévistes dans la cour de l'hôtel, Alette Parfonry, directrice générale, a déclaré fermement : « Les agents qui veulent reprendre le travail ont intérêt à le faire maintenant. Pour ceux qui s'opposent, je suis prête à signer des licenciements collectifs. Ne pensez pas que je vais démissionner de mon poste. » Anciennement appelé Mbou Mvou, l'hôtel a été rebaptisé Elaïs après la reprise de ses actifs par le Groupe belge Ogepar en 2007. Entièrement réhabilité, ce complexe a aujourd'hui fière allure et détient une des plus larges capacités d'accueil du Congo.

Hervé Brice Mampouya

PARC NATIONAL DE CONKOUATI-DOULI

Les populations riveraines expriment leur colère

Créé par le décret présidentiel n°99-136 bis du 14 août 1999, ce Parc national représente un véritable problème pour les habitants des villages de la sous-préfecture de Nzambi, dont les activités principales sont la chasse, l'agriculture et la pêche.

Depuis la création de ce parc, les habitants des villages riverains, parmi lesquels Mpélla, Sia-Louvakou et Tchibota, vivent dans la misère et l'angoisse. Le chef du village Sia-Louvakou, Antoine Boulou, et celui de Mpélla, Gilbert Mag-noungou, ont fait entendre la détresse de ces populations lors d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville. « Nous ne chassons plus depuis quelques années à cause du parc qui a été créé dans notre district et nous avons respecté la loi pour conserver les espèces. Mais le problème, c'est que même la culture de manioc, qui est notre aliment de base, ne peut plus être pratiquée à cause des éléphants qui dévastent nos champs », s'est indigné le chef du village Mpélla, Gilbert Mag-noungou. D'après lui, les habitants dépendent totalement de Pointe-Noire où ils vont s'approvisionner en riz, en fofou et en poisson salé pour survivre. « Aujourd'hui pour avoir même 5.000 FCFA par famille, il faut attendre au moins 4 mois. Un autre problème est la scolarisation des enfants que nous n'arrivons pas à assurer par manque d'activité », a-t-il ajouté. « Je demande au gouvernement d'envoyer une délégation pour venir toucher du doigt la réalité car nous avons déjà présenté plusieurs fois nos doléances auprès du préfet et du sous-préfet mais nous n'avons pas eu de suite favorable », a-t-il conclu. De son côté, Antoine Balou a souligné : « Nous avons aussi proposé au gestionnaire du parc de nous nourrir avec l'argent des touristes en remettant chaque mois à toutes les familles un sac de riz, du fofou et du poisson salé. Il ne veut pas. En revanche, il a essayé de nous mettre en groupement mais malheureusement ces activités ne répondent pas et finalement nous n'avons aucune autre activité en dehors de la pêche. » Il s'inquiète pour l'avenir du village Sia-Louvakou, car

de nombreuses familles quittent les villages pour la ville ou pour d'autres districts. En outre, le transport est difficile entre Pointe-Noire et Nzambi, et il faut compter 6.000 FCFA pour le billet aller-retour.

Esther Makosso évoque l'indemnisation

Interrogée sur la question, le sous-préfet de Nzambi, Esther Makosso, reste optimiste quant à l'indemnisation des populations victimes des champs dévastés par les pachydermes. « De nombreuses familles sortent en masse pour aller vers des endroits meilleurs puisque leur principale activité qui était l'agriculture, leur manque, mais nous faisons tout pour les retenir. Par ailleurs d'autres attendent l'indemnisation par l'État de leurs champs dévastés. C'est pourquoi, je lance un appel pour que les ministères concernés pensent à l'indemnisation des populations victimes », a-t-elle indiqué, tout en rappelant qu'une première tranche avait été versée en 2009. « J'espère que la deuxième tranche va arriver », s'est-elle rassurée. Situé à une centaine de kilomètres au nord de Pointe-Noire, le Parc national Conkouati Douli, 504.950 ha, est géré par World Conservation Society avec le gouvernement congolais. Sa particularité est d'être ouvert sur l'océan et d'accueillir aussi bien des poissons d'eau douce que des poissons d'eau salée, paradis des pêcheurs sportifs. Son intérêt consiste en la présence de lamantins et de tortues de mer, parmi lesquelles, la tortue luth, la plus grosse espèce de tortue marine connue, pouvant atteindre 2 mètres pour 350kg et dont le parc de Conkouati représente la deuxième zone de nidification au monde. Les mammifères sont également très présents, en dehors des éléphants. On y trouve des chimpanzés, des buffles et des antilopes.

Charlem Léa Legnoki



Les agents de l'hôtel Elaïs en concertation

ÉLIMINATOIRES CAN MAROC 2015

Les Diables rouges dans l'attente de leurs adversaires

Le chemin de la qualification pour la phase finale sera long pour les Diables rouges. Le Onze national, privé de la CAN depuis plus d'une décennie, passera par les préliminaires avant d'intégrer les poules.

Cinquante et un pays sont engagés dans la course à la qualification pour la Coupe d'Afrique des nations du Maroc 2015 dont trente seulement disputeront les préliminaires à divers tours. La Confédération africaine de football a pris cette mesure le 24 janvier en Afrique du Sud lors de sa réunion du comité exécutif tenue en marge du Championnat d'Afrique des nations (Chan). Le tirage au sort des préliminaires s'effectuera le dimanche 24 avril au Caire en Égypte. La CAF a combiné les performances des trois dernières éditions de la CAN, des éliminatoires de ces compétitions et de la prochaine coupe du monde pour établir son classement et déterminer les 21 nations exemptées des préliminaires (lire l'encadré). Le Nigeria, le Ghana, la Côte d'Ivoire, la Zambie, le Burkina Faso, le Mali, la Tunisie, l'Algérie, l'Angola, le Cap vert, le Togo, l'Égypte, l'Afrique du Sud, le Cameroun, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Gabon, le Niger, la Guinée, le Sénégal et le Soudan, sont d'office qualifiés pour la phase de poules. Le Congo, classé 30e sur 51 nations, passera par les préliminaires qui se joueront entre mai et août



Les Diables rouges

pour valider les sept derniers billets et intégrer l'une des sept poules à quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe seront directement qualifiés pour la phase finale ainsi que le meilleur troisième des sept groupes. Les matchs de la phase de poules se disputeront entre le 5 septembre et le 19 novembre. Le tirage au sort de la phase finale de la CAN qui se disputera dans les villes de Rabat, Agadir, Tanger et Marrakech, aura lieu le 26 novembre.

CAN U-20 : Sénégal 2015 : Les Diables rouges-Mena du Niger

Les Diables rouges ont pour adversaire au tour préliminaire, le Mena du Niger. Le match aller se disputera à Niamey le week-end du 4, 5 et 6 avril et le retour les 25, 26 et 27 avril, certainement à Pointe-Noire puisque le stade Alphonse-Massamba-Débat fermera ses portes fin février. Le vainqueur de ce match affrontera au deuxième tour le Bénin. Il

jouera son match aller à domicile entre le 9, 10 et 11 mai avant le retour les 23, 24 et 25 mai. La qualification en phase finale se disputera à la dernière phase qui verra le vainqueur du match contre le Bénin rencontrer l'Égypte, qui attendra au deuxième tour le vainqueur du match Somalie-Soudan.

CAN U-17 : le Congo exempté des préliminaires

Forts de leur participation à la

dernière phase finale au Maroc, les Diables rouges affronteront au deuxième tour soit le Soudan soit l'Égypte. Le match aller se disputera les 18, 19 et 20 juillet à l'extérieur et le retour les 1er, 2 et 3 août au Congo. Le vainqueur se mesurera dans le dernier tour face au vainqueur Tanzanie-Afrique du Sud. Le match aller aura lieu les 12, 13 et 14 septembre et le retour les 26, 27 et 28 septembre.

James Golden Eloué

VOLLEY-BALL

La Fécovo s'engage à ouvrir des centres de développement

La fédération nationale entend multiplier cette saison les initiatives allant dans le but d'assumer la formation de qualité aux volleyeurs congolais. Elle a placé l'ouverture des centres de développement de la discipline au centre de ses priorités pour le renouvellement de l'élite sportive.

Le projet qui doit démarrer entre mars et avril concerne dans un premier temps les villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Owando. Il favorisera la création des équipes dans ses départements et facilitera également la pratique du volley-ball à l'école. Dans le même cadre de la formation, la Fédération congolaise de volley-ball organisera du 23 au 26 juillet la formation des jeunes joueurs sous l'égide de la Confédération africaine et la Fédération internationale avant le cours et examen pour entraîneur niveau 2 prévu en novembre prochain. Cette saison, les athlètes congolais ne vont pas chômer. L'équipe d'Interclub messieurs participera au mois de mars à la coupe d'Afrique des clubs champions à Sousse en Tunisie. Les dames de

la Direction générale de la sécurité présidentielle représenteront le Congo au championnat d'Afrique des clubs champions dans leur version. La compétition

se disputera entre mars et avril en Égypte. L'équipe nationale masculine participera au mois de mars à Tunis à la dernière phase des éliminatoires de la Coupe du Monde

de Pologne. Elle est également engagée en juin à la Coupe d'Afrique de la zone 4 cette fois dans les deux versions à Kinshasa et à la CAN de volley-ball A6 en dé-

cembre au Cameroun. Le mois de septembre a été retenu pour le début de la phase préparatoire des Jeux africains de Brazzaville 2015. Les Congolais se rendront au Cameroun pour y livrer quelques matchs amicaux. Au niveau national, la Fécovo organisera du 28 au 30 mars, la première édition du championnat interdépartemental entre trois pôles. Le pôle sud regroupera le Niari, Pointe-Noire, Bouenza et la Lékoumou; le pôle centre Pool, Brazzaville et Plateaux; le pôle nord Cuvette-Ouest, Cuvette, Sangha. Les matchs se dérouleront respectivement à Dolisie, Brazzaville et Owando. Brazzaville accueillera au mois de mai le deuxième open de volley-ball et l'open de beach-volley. Les championnats nationaux de volley-ball A6 et de beach-volley se disputeront du 27 juillet au 2 août à Brazzaville. Sibiti, le chef lieu du département de la Lékoumou accueillera le 18 octobre la cinquième édition du festival national de volley-ball avant la septième édition du tournoi des vétérans dédié à Pascal Akouala couplé avec le cinquantième anniversaire de la fédération à Dolisie.



Une rencontre de volley-ball

J.G.E.